

# L'espace du Rhin Supérieur en tant que région métropolitaine européenne

Etude sur mandat de la Conférence du Rhin Supérieur

Avril 2006

---

# Impressum

**Editeur**

BAK Basel Economics

**Direction du projet**

Thomas Schoder

**Rédaction**

Sebastian Rauber

Thomas Schoder

Martina Schriber

**Adresse**

BAK Basel Economics

Gueterstrasse 82

CH-4002 Basel

Tel. +41 61 279 97 00

Fax +41 61 279 97 28

[info@bakbasel.com](mailto:info@bakbasel.com)

<http://www.bakbasel.com>

**Copyright ©**

Tous les droits de diffusion à tiers de cette brochure sont réservés à la Conférence du Rhin Supérieur.  
BAK Basel Economics doit être apporté en tant que source.

# Sommaire

Synthèse	3
<b>1 Les régions métropolitaines : introduction, définitions, critères</b>	<b>6</b>
1.1 Pourquoi cette étude ?	6
1.2 Qu'est-ce qu'une région métropolitaine et comment se définit-elle en Europe, en Allemagne, en France et en Suisse?	7
1.3 Quelles sont les régions de l'espace du Rhin Supérieur ou du voisinage proche reconnues comme régions métropolitaines ?	12
1.4 Quelles sont les différences entre une région métropolitaine et un réseau urbain, un Eurodistrict, une agglomération ?	13
1.5 Quelles sont les entités politiques constituant l'espace du Rhin Supérieur ?	16
1.6 Quels critères ont guidé le choix des régions de comparaison ?	18
<b>2 Performance économique en comparaison internationale</b>	<b>20</b>
2.1 Niveau de la capacité économique	21
2.2 Croissance du produit intérieur brut et de ses composantes	23
2.3 Croissance de la population	26
2.4 Structure économique et moteurs de croissance	27
<b>3 Les particularités de la région du Rhin Supérieur</b>	<b>33</b>
3.1 Coopération institutionnelle entre les collectivités territoriales	33
3.2 Recherche et enseignement	35
3.3 Culture et tourisme	41
3.4 Relations de trafic	44
3.5 Relations économiques	49
3.6 Marché du travail	52
<b>Perspectives</b>	<b>54</b>
<b>Annexe 1: Définition des régions de comparaison</b>	<b>56</b>
<b>Annexe 2: Glossaire des indicateurs économiques</b>	<b>60</b>

# Table des illustrations

Fig. 1 :	Les entités politiques de la région du Rhin Supérieur et sa situation en Europe	17
Fig. 2 :	Données de base sur la région métropolitaine du Rhin Supérieur et les régions de comparaison	18
Fig. 3 :	Carte de la région métropolitaine du Rhin Supérieur et des régions retenues pour la comparaison	19
Fig. 4 :	Produit intérieur brut réel par habitant et productivité horaire 2004	21
Fig. 5 :	Taux d'occupation par rapport à la population et heures travaillées 2004	22
Fig. 6 :	Variation du produit intérieur brut réel 2000-2004 vs. 1995-2000	23
Fig. 7 :	Variation de la productivité horaire réelle 2000-2004 vs. 1995-2000	24
Fig. 8 :	Variation du nombre de personnes occupées 2000-2004 vs. 1995-2000	25
Fig. 9 :	Croissance de la population 2000-2004 vs. 1995-2000	26
Fig. 10 :	Composition des cinq secteurs économiques stratégiques	28
Fig. 11 :	Structure des secteurs économiques dans la région métropolitaine du Rhin Supérieur, 2004 vs. 1990	28
Fig. 12 :	Contribution de la «ancienne économie» à la croissance du PIB 2000-2004	29
Fig. 13 :	Contribution de la «nouvelle économie» à la croissance du PIB 2000-2004	30
Fig. 14 :	Contribution du secteur urbain à la croissance du PIB 2000-2004	31
Abb. 15:	La coopération suprarégionale dans le Rhin Supérieur	35
Fig. 16 :	Indice de la qualité de la recherche universitaire	36
Fig. 17 :	Disponibilité de la main d'oeuvre hautement qualifiée	37
Fig. 18 :	Disponibilité de la main d'oeuvre qualifiée	37
Fig. 19 :	Accessibilité intercontinentale	47
Fig. 20 :	Accessibilité interrégionale	48
Fig. 21 :	Contribution de l'industrie chimique-pharmaceutique à la croissance du PIB 2000-2004	51
Fig. 22 :	Les flux de travailleurs frontaliers dans l'espace du Rhin Supérieur	53

# Synthèse

---

**L'espace du Rhin Supérieur possède une capacité économique comparable à celle de régions métropolitaines présentant des structures similaires, capacité située nettement au-dessus de la moyenne d'Europe occidentale.**

**Du fait d'une coopération transfrontalière diversifiée et efficace, notamment dans les domaines de la recherche et de l'enseignement, de la culture, des transports, de l'économie et du marché du travail, l'espace du Rhin Supérieur peut être considéré comme un modèle de région métropolitaine au sein d'une Europe dont les composantes se rapprochent de plus en plus.**

---

Dans les discussions sur la stratégie d'une Europe aspirant à devenir l'espace économique le plus compétitif et dynamique du monde, le rôle des régions métropolitaines est devenu un sujet d'importance croissante ces dernières années. Le débat confère aux régions métropolitaines une fonction déterminante pour le développement des innovations, la dynamique économique et la prospérité. C'est pourquoi elles sont appelées à jouer un rôle central dans l'Union européenne (« Stratégie de Lisbonne »). Dans ce contexte, les acteurs politiques et économiques de l'espace du Rhin Supérieur sont confrontés à la question de savoir si la région peut et entend jouer un rôle au sein des régions métropolitaines européennes, et quel pourrait être ce rôle. La Conférence du Rhin Supérieur a donc décidé de demander une expertise portant sur la qualification du territoire couvert par son mandat en tant que région métropolitaine européenne. BAK Basel Economics a été chargé de rédiger la première partie de cette expertise. La présente étude vise principalement à comparer l'espace du Rhin supérieur avec un choix de régions métropolitaines en Europe, à présenter les forces ou les faiblesses éventuelles de cet espace constitué de trois sous-régions de nationalité différente, et à déterminer dans quelle mesure la région est comparable à une région métropolitaine.

Le chapitre premier montre que la définition de la région métropolitaine utilisée dans le contexte allemand ne peut pas être directement transposée en France ou en Suisse. En effet, la « coopération métropolitaine » française ou la définition suisse de la région métropolitaine s'appuient sur des concepts qui diffèrent. Néanmoins, les différentes terminologies se réfèrent à des objectifs politiques très similaires. En outre, les concepts français et allemand identifient tous deux les régions métropolitaines par des indicateurs subdivisés en trois fonctions principales : la fonction de décision et de contrôle, la fonction d'innovation et de compétition et la fonction de gateway (« porte d'entrée »). Dans le cadre de l'évaluation de la qualification d'une région en tant que région métropolitaine, il apparaît en outre qu'une tradition de coopération régionale efficace joue un rôle déterminant dans la perspective d'une gouvernance régionale.

Le chapitre 2 traite principalement la performance économique régionale de l'espace du Rhin Supérieur en comparaison avec un choix de régions métropolitaines d'Europe. Il étudie la ques-

tion de savoir si l'espace du Rhin Supérieur parvient à construire une capacité économique qui le place au rang de région métropolitaine. Les résultats de l'analyse de la performance économique montrent que l'espace du Rhin Supérieur est à la hauteur de ce défi. En 2004, le produit intérieur brut par habitant de la région métropolitaine du Rhin Supérieur était certes inférieur de 25 à 35% à celui de métropoles monocentriques telles que Munich, Paris et Londres, mais était en revanche comparable au PIB réel d'autres régions transfrontalières ou polycentriques (Rhein-Neckar, Espace Lémanique, Øresund), dépassant de plus de 10% la moyenne d'Europe occidentale. Concernant la mise en valeur du potentiel de travail, mesurée sur la base du taux de personnes occupées par rapport à la population, la valeur obtenue pour l'espace du Rhin Supérieur (47%) classe celui-ci dans la moyenne des régions comparatives, au même niveau que les régions métropolitaines Øresund und Rhein-Neckar et légèrement mieux que les métropoles de Paris, Vienne et Lyon et que la moyenne d'Europe occidentale.

La croissance du produit intérieur brut réel de la région métropolitaine du Rhin Supérieur était en moyenne de 1,0% par année entre 2000 et 2004. En ce qui concerne la dynamique économique, la région se positionne donc de manière satisfaisante, se situant dans la moyenne du classement des régions métropolitaines. Cette situation est due en premier lieu à une évolution positive constante de la productivité. Concernant l'emploi, depuis l'année 2000, la croissance s'est nettement ralentie dans le Rhin Supérieur par rapport à la deuxième moitié des années 1990. Mais pratiquement toutes les métropoles de comparaison ont également enregistré un ralentissement marqué de la croissance du nombre de personnes actives occupées. Il apparaît en outre que l'espace du Rhin Supérieur a gagné en attractivité en tant que lieu de résidence. La population a néanmoins connu une croissance légèrement inférieure à la moyenne par rapport aux autres métropoles depuis 2000.

Pour présenter les spécificités structurelles de l'économie du Rhin Supérieur, BAK Basel Economics a analysé la composition des secteurs économiques du Rhin Supérieur en comparaison avec les métropoles à l'échelle internationale. La comparaison de la structure des secteurs démontre que l'ancienne économie présentant des structures fortes (« old economy »), constitue une des forces du Rhin Supérieur. Ce constat se réfère notamment à la présence de l'industrie chimique-pharmaceutique, caractérisée par une productivité élevée et une croissance remarquable de la valeur ajoutée. Une faiblesse évidente de la région du Rhin Supérieur réside dans la sous-représentation du secteur urbain, c'est-à-dire des branches de services liée au contexte urbain, dont l'implantation est normalement supérieure à la moyenne dans les métropoles, du fait de la situation centrale de celles-ci. Ce domaine recèle un potentiel de croissance dans l'espace du Rhin Supérieur.

Le chapitre 3 est consacré à l'étude des champs thématiques qui confèrent à la région du Rhin Supérieur son caractère unique et son attractivité quant à sa situation géographique, sa capacité d'innovation et sa qualité de vie. Les exemples de la recherche et de l'enseignement, de la culture, des transports, de l'économie et du marché du travail constituent des domaines dans lesquels l'espace du Rhin Supérieur, du fait de sa coopération transfrontalière efficace, peut être considéré comme une région modèle au sein d'une Europe dont les composantes se rapprochent de plus en plus. Dans le domaine de la recherche et de l'enseignement, cette coopération se manifeste notamment par l'existence d'EUCOR, la Confédération européenne des universités du Rhin Supérieur, par des réseaux et organisations de chercheurs ainsi que par les

nombreuses initiatives de lancement de cursus binationaux ou trinationaux de la part d'universités, de hautes écoles spécialisées et d'académies professionnelles. En comparaison internationale avec d'autres régions, la région du Rhin Supérieur se classe donc avantageusement en ce qui concerne la qualité de la recherche des universités. L'espace du Rhin Supérieur se caractérise en outre par des efforts intensifs de promotion de la compétence linguistique dans la langue du voisin, que ce soit par des classes bilingues ou un échange régulier. Sur le plan de la coopération culturelle, il convient de relever l'existence du Pass Musées du Rhin Supérieur et de diverses plateformes dans le domaine de l'art contemporain. Du point de vue touristique, la région se présente de plus en plus comme une unité géographique en créant des offres qui mettent en valeur cette dimension.

Sur le plan des transports, la région du Rhin Supérieur dispose d'une bonne infrastructure routière, ferroviaire, navale et aérienne. Cette qualité d'infrastructure et la situation centrale de la région en Europe permettent de compenser, en partie du moins, l'absence d'une grande plateforme aérienne (« hub »), comme l'indique l'index d'accessibilité internationale calculé par BAK. Si le réseau de transport reflète encore partiellement une orientation nationale des politiques de planification, les transports transfrontaliers présentent néanmoins un caractère modèle sur certaines liaisons. Il existe en outre des projets de construction de liaisons de tramway par-delà les frontières dans le cadre des transports urbains. De plus, l'EuroAirport est exemple remarquable de coopération réussie.

Du point de vue économique, une coopération efficace se déploie également dans le domaine des sciences de la vie. La mise en réseau de structures économiques complémentaires dans les différentes sous-régions a créé dans la région un cluster en sciences de la vie qui se positionne très avantageusement au sein de la compétition mondiale. En outre, d'autres branches économiques de l'espace du Rhin Supérieur offrent des perspectives extrêmement intéressantes, notamment les domaines de la nanotechnologie, de la photonique ou des énergies renouvelables. Le marché du travail du Rhin Supérieur se caractérise par des mouvements pendulaires d'ampleur, les travailleurs se déplaçant majoritairement de l'Alsace vers l'Allemagne ainsi que de l'Alsace et de l'Allemagne vers la Suisse. L'importance des relations de travail transfrontalières se manifeste notamment aussi dans la tradition de coopération existant au niveau des syndicats.

# 1 Les régions métropolitaines : introduction, définitions, critères

---

**Le chapitre premier expose la notion de région métropolitaine dans la perspective de l'Europe et des différents Etats et délimite ce concept par rapport à des notions voisines. Il présente en outre un catalogue de critères permettant d'évaluer les fonctions de métropole et donne un premier aperçu de la comparaison avec un choix de régions.**

---

## 1.1 Pourquoi cette étude ?

Dans le cadre des discussions sur la mise en œuvre de la stratégie de Lisbonne de l'Union européenne, les débats sur le rôle des aires métropolitaines ont gagné en importance ces dernières années. En effet, dans son avis intitulé « Les aires métropolitaines : implications socio-économiques pour l'avenir de l'Europe » de 2004, le Comité économique et social européen note que la mise en œuvre des objectifs de Lisbonne doit se concentrer sur les aires métropolitaines et leurs zones d'influence économique, et ce pour trois raisons :

- les aires métropolitaines sont au centre de nouveaux développements économiques, technologiques et sociaux rapides;
- les aires métropolitaines contribuent fortement à la stratégie européenne de croissance;
- un grand nombre d'autres centres d'excellence de taille plus réduite de l'Union européenne profitent de l'existence des aires métropolitaines.

L'Union européenne identifie une corrélation directe entre la stratégie de Lisbonne et les aires métropolitaines. Le Comité économique et social européen note à ce sujet : « Une partie importante des facteurs qui sous-tendent la compétitivité future de l'Europe se trouve dans ces zones. Les métropoles diffusent vers les autres villes européennes l'innovation et l'information. La prospérité des aires métropolitaines est une condition nécessaire à la résolution des problèmes de cohésion sociale et territoriale qui se posent sur leurs propres territoires et dans les autres villes ou régions européennes. »

Par la suite, l'Union européenne a décidé de renforcer la promotion des aires métropolitaines en tant que « régions métropolitaines européennes ». A travers cette démarche, l'Union européenne entend mettre en œuvre sa stratégie de Lisbonne et devenir, d'ici 2010, l'espace économique le plus compétitif et le plus dynamique du monde. Dans ce contexte, la région du Rhin Supérieur est elle aussi appelée à se positionner dans la concurrence internationale entre les places économiques.

La Conférence du Rhin Supérieur a donc décidé de demander une expertise portant sur la qualification du territoire couvert par son mandat en tant que région métropolitaine européenne. BAK Basel Economics a été chargé de rédiger la première partie de cette expertise. La présente étude vise principalement à comparer l'espace du Rhin supérieur avec un choix de régions métropolitaines en Europe, à présenter les forces ou les faiblesses éventuelles de cet espace constitué de trois sous-régions de nationalité différente, et à déterminer dans quelle mesure la région est comparable à une région métropolitaine.

## 1.2 Qu'est-ce qu'une région métropolitaine et comment se définit-elle en Europe, en Allemagne, en France et en Suisse?

En 2004, le Comité économique et social européen a donné la définition suivante de l'aire métropolitaine : « Une aire métropolitaine est formée d'un noyau central, ville isolée ou agglomération urbaine, et d'une périphérie, ensemble de communes contiguës dont une part significative d'actifs résidents va quotidiennement travailler dans le noyau central »<sup>1</sup>. Il est acquis qu'un centre doit présenter un nombre minimum d'habitants et/ou fournir un nombre minimum de postes de travail et attirer un nombre minimum de pendulaires se déplaçant entre leur lieu de résidence dans les zones périphériques et leur emploi au centre pour aller travailler. Mais les niveaux retenus diffèrent. Même si tous s'accordent à vouloir soutenir les régions métropolitaines en tant que « moteurs » du développement économique, il n'existe pas de définition européenne commune de la « région métropolitaine ». La comparaison internationale est donc malaisée. Dans le cadre de la présente étude, la notion de région métropolitaine est utilisée en tant que synonyme de l'aire métropolitaine.

En Allemagne, la Conférence des ministres de l'aménagement du territoire (Ministerkonferenz für Raumordnung MKRO) a décidé en 1997 de conférer le statut de « région métropolitaine européenne » à une série de villes et d'agglomérations urbaines<sup>2</sup>. L'Office fédéral du génie civil et de l'aménagement du territoire (Bundesamt für Bauwesen und Raumordnung BBR) allemand définit les régions métropolitaines comme des « zones d'agglomération à fort potentiel dans le domaine de la population et de l'économie, présentant une évolution particulièrement dynamique et dont les prestations sociétales, économiques, sociales et culturelles se mesurent à la compétition internationale »<sup>3</sup>. Selon le « cercle d'initiative sur les régions métropolitaines en Allemagne » (Initiativkreis Metropolregionen Deutschland), qui se conçoit comme porte-parole et représentant des intérêts des régions métropolitaines européennes en Allemagne, les régions métropolitaines sont des « aires métropolitaines qui se distinguent par leur place prépondérante au sein du réseau international des régions métropoles »<sup>4</sup>. Dans cette conception, les particularités des aires métropolitaines sont notamment : la puissance économique, des infrastructures

---

<sup>1</sup> Avis du Comité économique et social européen sur « Les aires métropolitaines : implications socio-économiques pour l'avenir de l'Europe », point 2.3.

<sup>2</sup> Il s'agit des régions de Berlin/Brandenburg, Hamburg, München, Rhein-Main, Rhein-Ruhr, Stuttgart et Sachsendreieck.

<sup>3</sup> Définition tirée du glossaire annexé au Rapport 2005 sur l'aménagement du territoire de l'Office fédéral du génie civil et de l'aménagement du territoire (Raumordnungsbericht 2005 BBR), p. 366.

<sup>4</sup> Texte d'orientation du cercle d'initiative sur les régions métropolitaines en Allemagne (Initiativkreis Metropolregionen in Deutschland) du 31.3.2003, p.1, disponible (en allemand) sur

[http://www.eurometrex.org/Docs/Meetings/stuttgart\\_2003/DE-GermanMetrosPaper2003-1.pdf](http://www.eurometrex.org/Docs/Meetings/stuttgart_2003/DE-GermanMetrosPaper2003-1.pdf)

performantes, l'existence de structures décisionnelles politiques et économiques, un réseau dense d'entreprises de services proches de la production et un important bassin de population. Ces définitions relativement vagues se précisent à l'aide de trois fonctions scientifiquement reconnues comme étant caractéristiques des régions métropolitaines : la fonction de décision et de contrôle, la fonction de gateway (« porte d'entrée ») et la fonction d'innovation et de compétition. La pertinence de cette classification s'appuie notamment aussi sur le fait que l'ensemble des quatre régions classées régions métropolitaines européennes allemandes en 2005 utilisent ces trois mêmes critères<sup>5</sup>. L'Office fédéral du génie civil et de l'aménagement du territoire a élaboré un concept de mesure basé sur ces trois fonctions différenciées selon 24 indicateurs<sup>6</sup>. Mais ce concept reflète un état temporaire des recherches et se trouve en actualisation permanente. Le catalogue de critères destiné à la comparaison des régions métropolitaines présenté ci-dessous est donc plus étendu que les indicateurs de l'Office fédéral du génie civil et de l'aménagement du territoire. En effet, il inclut des caractéristiques formulées par les régions nouvellement classées régions métropolitaines européennes en Allemagne. Il faut cependant relever que la décision de l'attribution de la qualification de région métropolitaine n'est pas automatique dès qu'une région atteint une certaine valeur seuil. Des considérations politiques et spatiales, mais aussi la disposition à se construire et à coopérer au sein d'une région métropolitaine, sont d'une importance décisive.

En Suisse, les notions de « Metropolitanregion » (région métropolitaine) ou de « Metropolitanraum » (aire métropolitaine) remplacent le terme de « Metropolregion » (région métropole ou métropolitaine). Ces termes sont moins connus en Suisse qu'en Allemagne. L'Office fédéral de la statistique suisse (OFS) fait intervenir ces notions dans le cadre de l'analyse du recensement de la population de 2000 et identifie cinq aires métropolitaines en Suisse : Zurich, Genève-Lausanne<sup>7</sup>, Bâle, Berne et l'agglomération tessinoise de Lugano. Les aires métropolitaines sont décrites comme des « agglomérations liées fonctionnellement ». Leur définition obéit à des critères strictement techniques : une agglomération appartient à une aire métropolitaine à condition que le pourcentage des résidents actifs occupés allant travailler dans l'agglomération centrale se monte à au moins 8,3%.

La notion d'aire de coopération métropolitaine définie par le Comité interministériel d'aménagement du territoire (CIADT) peut être considérée comme équivalent français aux notions de région métropolitaine en Allemagne et d'aire métropolitaine en Suisse. Le choix des aires de coopération métropolitaine se base sur une décision du CIADT de décembre 2003 visant à développer une stratégie nationale de renforcement du rayonnement européen des métropoles françaises<sup>8</sup>. La condition d'octroi du statut d'aire métropolitaine dans le sens indiqué était un bassin de population d'au moins 500'000 personnes, soit au sein d'une seule et unique

---

<sup>5</sup> Il s'agit de Nürnberg, Rhein-Neckar, Hannover-Braunschweig-Göttingen et Bremen-Oldenburg. Avec les régions mentionnées ci-dessus, classées régions métropolitaines européennes en 1997, l'Allemagne compte actuellement 11 régions métropolitaines.

<sup>6</sup> Office fédéral du génie civil et de l'aménagement du territoire, Rapport 2005 sur l'aménagement du territoire (Raumordnungsbericht 2005 BBR), p. 178.

<sup>7</sup> Genève et Lausanne sont considérées comme une seule et unique aire métropolitaine. Les deux villes sont cependant classées comme agglomérations centrales distinctes. Les agglomérations centrales sont donc au nombre de six en Suisse.

<sup>8</sup> DATAR, « Pour un rayonnement européen des métropoles françaises », disponible sur <http://www.metropoles.org/metropole/IMG/pdf/CIADT-2.pdf>.

aire métropolitaine, soit au sein d'une région comprenant plusieurs villes de taille moyenne, l'une d'entre elles devant compter au moins 200'000 habitants. Le 27 juin 2005 a été publiée une liste de quinze régions métropolitaines<sup>9</sup>. Les désignations choisies ne sont pas harmonisées : Aire métropolitaine, Réseau métropolitain, Conférence des villes-centres et agglomérations ou simplement Métropole. En comparaison avec la dénomination uniforme utilisée en Allemagne, les divers termes choisis en France permettent de mettre en relief les particularités des différentes régions. Mais il apparaît aussi que le concept de la coopération métropolitaine n'est pas identique à la notion allemande de la région métropolitaine européenne. Ainsi l'Eurodistrict Strasbourg-Ortenau est par exemple répertorié sur la liste française des aires de coopération métropolitaine, tandis que pour l'Allemagne, l'entité de l'Eurodistrict se situe à un niveau inférieur par rapport à la région métropolitaine. Malgré les différences en matière de dénomination, il faut relever que les considérations d'ordre stratégique et donc les objectifs des politiques nationales sont similaires en France, en Allemagne et en Suisse, et que cette dimension commune prime largement sur les différences de terminologie. La Délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale (DATAR)<sup>10</sup> a développé des critères concrets dans le cadre de l'étude intitulée « Les villes européennes – Analyse comparative » de 2003. Cette étude compare 180 villes européennes sur la base de 15 critères visant à évaluer leur fonction de métropole.

Le catalogue de critères présenté ici reprend un choix d'indicateurs dans le dessein de permettre une comparaison entre les régions métropolitaines. Il reprend aussi bien les 24 critères définis par l'Office fédéral du génie civil et de l'aménagement du territoire allemand que les 15 critères de la DATAR ainsi que d'autres indicateurs formulés par certaines régions métropolitaines et la littérature scientifique. Dans le cadre de discussions ultérieures, il s'agira de traiter la question de valeurs seuil éventuelles ainsi que la mesurabilité et la pondération des critères. La subdivision en trois groupes de critères implique que des critères généraux – comme le chiffre de population ou la performance économique par habitant – ne s'intègrent pas dans les trois fonctions principales choisies. Néanmoins, les données élémentaires telles que le développement de la population ou la densité démographique se retrouvent dans l'ensemble des présentations concernant les régions métropolitaines.

Les indicateurs sont subdivisés en trois groupes.

---

<sup>9</sup> Il s'agit des régions suivantes : Métropole Côte d'Azur, Eurodistrict Strasbourg-Ortenau, Marseille Provence Métropole Pays d'Aix, Métropole Normande, Sillon lorrain, Espace métropolitain Loire-Bretagne, Aire métropolitaine toulousaine, Aire métropolitaine de Lille, Conférence des villes-centres et agglomérations de Rhône-Alpes (subdivisée en « Région urbaine de Lyon » et « Sillon alpin »), Métropole franco-valdo-genevoise (également nommée « Agglomération »), Aire toulonnaise, Réseau Clermont Auvergne Métropole, Sarrebruck – Moselle Est, Région métropolitaine Côte d'Opale-Flandre occidentale belge et Réseau métropolitain Rhin-Rhône.

<sup>10</sup> La DATAR a changé de nom à l'automne 2005 pour devenir la Délégation interministérielle à l'aménagement et à la compétitivité des territoires (DIACT).

## Catalogue de critères pour l'évaluation des régions métropolitaines

### a) Fonction de décision et de contrôle

#### Fonction entrepreneuriale de décision et de contrôle

- Nombre total des sièges sociaux/personnes actives occupées/chiffres d'affaires des 1000 entreprises les plus importantes
- Implantations de prestataires de services de haute valeur, proches des entreprises

#### Fonction de décision et de contrôle axée sur le capital

- Capitalisation du marché des actions cotées à la place boursière
- Importance de la place financière

#### Fonction de décision et de contrôle politique

- Lieu d'implantation d'organismes gouvernementaux
- Lieu d'implantation d'organismes juridiques
- Lieu d'implantation de partis, de fédérations et de chambres
- Lieu d'implantation d'ambassades, de consulats ou d'autres représentations de pays étrangers
- Siège principal ou filiale d'un organisme de l'UE ou d'une organisation de l'ONU
- Siège principal ou filiale d'organisations non gouvernementales internationales

### b) Fonction d'innovation et de compétition

#### Production et diffusion de savoirs

- Nombre d'institutions de formation supérieure
- Nombre total d'étudiants (éventuellement par branche)
- Nombre total d'étudiants étrangers (éventuellement par branche)
- Nombre d'étudiants par jeune ayant terminé sa scolarité
- Degré d'interconnexion entre la science et l'économie

#### Innovation économique-technique

- Lieu d'implantation pour les produits de haute technologie et centre moderne de services
- Potentiel technologique
- Dynamique de création de start-up
- Part des dépenses de l'économie régionale allouée à la recherche et au développement
- Participation d'institutions régionales au 7e programme de recherche de l'UE
- Nombre de périodiques scientifiques édités
- Degré d'intensité des liens internationaux (mesuré par exemple sur la base du volume des exportations, du montant des investissements directs à l'étranger, du nombre des

cursus internationaux au sein des hautes écoles, de la part des étudiants étrangers, du nombre des implantations d'entreprises de la région en Chine, etc.)

- Nombre de demandes de brevet par millier d'habitants
- Lauréats du prix Nobel par rapport à la population
- Degré de spécialisation du marché du travail

#### Innovation sociale et culturelle

- Nombre et importance des musées et des sites culturels
- Festivals et autres grands événements d'ampleur internationale
- Événements importants réguliers de portée nationale
- Spectacles de stars internationales
- Nombre de stades de sport nationaux
- Lieu de déroulement de manifestations sportives internationales
- Potentiel touristique
- Nuitées touristiques
- Internationalité de la population

#### c) Fonction de gateway (porte d'entrée)

##### Accès aux êtres humains et aux biens

- Nombre de liaisons européennes à grande vitesse
- Densité du trafic sur les autoroutes importantes (surtout hors transit)
- Chargement ou déchargement de marchandises dans les centres importants de transport de marchandise
- Chargement ou déchargement de marchandises dans les ports d'une voie fluviale transcontinentale
- Nombre et importance des entreprises de logistique internationales
- Nombre de destinations aériennes internationales, nombre de passagers et volume de marchandises transportées par les aéroports internationaux
- Accessibilité des diverses sous-régions

##### Accès aux savoirs

- Importance en tant que centre médiatique
- Congrès importants
- Bibliothèques prestigieuses

##### Accès aux marchés

- Nombre de foires et d'expositions internationales et nombre de visiteurs
- Nombre d'exposants et/ou superficie d'exposition en m<sup>2</sup>

Mais la fonction de métropole d'une région urbaine ne dépend pas uniquement du constat analytique du potentiel et des caractéristiques des équipements existants. La capacité de concentrer ces potentiels au sein d'une région et d'en user d'une manière coopérative est également décisive. Dans le cadre de l'évaluation d'une région en tant qu'aire métropolitaine, l'existence d'une tradition de coopération régionale efficace revêt donc une grande importance dans l'optique d'une gouvernance régionale (voir aussi le chapitre 3.1). Seule la disposition à transmettre des compétences décisionnelles aux instances correspondantes à long terme indique l'existence du rapport de confiance nécessaire à une coopération qui dépasse le niveau formel.

### 1.3 Quelles sont les régions de l'espace du Rhin Supérieur ou du voisinage proche reconnues comme régions métropolitaines ?

Le territoire couvert par le mandat de la Conférence du Rhin Supérieur recoupe partiellement des régions métropolitaines d'ores et déjà établies. Les Landkreise de Germersheim, Südliche Weinstrasse et le Stadtkreis Landau dans le Land de Rhénanie-Palatinat appartiennent tant à la région du Rhin Supérieur qu'à la région métropolitaine du Rhein-Neckar. Il en va de même pour Mulhouse avec son agglomération qui constitue une partie du Réseau Métropolitain Rhin-Rhône. Dans certains domaines, l'agglomération trinationale de Bâle a également rejoint le Réseau Métropolitain Rhin-Rhône. L'ensemble de l'aire métropolitaine de Bâle telle que définie par l'Office fédéral de la statistique se trouve à l'intérieur des frontières de la région du Rhin Supérieur. La région bâloise (« metrobasel ») se définit en outre elle-même comme région métropolitaine incluant les cantons de Bâle-Ville, Bâle-Campagne, Ferrette, Huningue, Sierentz et certaines parties des cantons de Soleure, d'Argovie et du Jura et le Landkreis Lörrach. Pour l'Eurodistrict Strasbourg-Ortenau, les divergences en matière de classification du point de vue de la France et de l'Allemagne ont été relevées ci-dessus. Les régions métropolitaines proches de la région du Rhin Supérieur sont Stuttgart, Rhein-Main, Zurich, Sarrebruck-Moselle Est et Sillon Lorrain.

## 1.4 Quelles sont les différences entre une région métropolitaine et un réseau urbain, un Eurodistrict, une agglomération ?

### Réseaux urbains

L'Office fédéral allemand du génie civil et de l'aménagement du territoire définit les réseaux urbains comme des « formes de coopération entre communes d'une région, basées sur un partenariat volontaire et égalitaire visant à concentrer et à cumuler les capacités et les potentiels dans le dessein de mieux accomplir les tâches qui incombent à ces communes »<sup>11</sup>. A cette définition sont associés des critères clairement définis. Outre l'aspect volontaire et l'égalité entre les partenaires, il est nécessaire de définir un but entrepreneurial commun impliquant la contribution de tous les partenaires et un bénéfice attendu pour toutes les parties. Ce but entrepreneurial ne peut pas consister en une coopération limitée à une mesure unique (pluridimensionnalité) et ne doit pas se réduire à un simple échange d'opinions ou à des mesures publicitaires (tâches concrètes). Les villes s'appuient sur les attentes de chacune des communes, qui espèrent mieux faire face à leurs missions en concentrant leurs potentiels (identité des intérêts), ce qui n'implique pas la compensation totale des intérêts et n'exclut pas la compétition entre les villes participantes (pas d'uniformisation vers le bas). En outre, il s'agit d'éviter le transfert de certaines tâches à un autre niveau organisationnel (pas de nouveaux niveaux de compétence). Le dernier critère réside dans l'incidence spatiale, une notion qui concerne l'ensemble des mesures influant sur l'utilisation du potentiel d'un espace et favorisant une meilleure efficacité et compatibilité avec les données spatiales. Il existe un « forum des réseaux urbains » (Forum Städtenetze) qui gère les échanges d'expériences entre les réseaux urbains existants et nouvellement créés<sup>12</sup>.

Les réseaux urbains ne présentent aucune des trois fonctions caractéristiques des régions métropolitaines et se distinguent donc clairement de celles-ci. En outre, les régions métropolitaines possèdent généralement une structure organisationnelle plus forte par rapport aux réseaux urbains. Tandis que les réseaux urbains excluent explicitement le transfert de certaines tâches à un nouveau niveau de compétence, les régions métropolitaines tentent au contraire de créer une gouvernance régionale et se dotent de comités de pilotage, de services administratifs, d'instances de coordination ou, dans le cas de Stuttgart, d'une assemblée régionale élue au suffrage direct<sup>13</sup>.

En France, il n'existe pas de forme organisationnelle comparable regroupant des villes distinctes. La Loi Chevènement de 1999 visant à rationaliser les formes de coopération intercommu-

---

<sup>11</sup> [http://www.bbr.bund.de/index.html?/veroeffentlichungen/werkprax/3\\_1999.htm](http://www.bbr.bund.de/index.html?/veroeffentlichungen/werkprax/3_1999.htm)

<sup>12</sup> Le forum des réseaux urbains (Forum Städtenetze) a été créé en 1999 suite à une décision de la Conférence des ministres de l'aménagement du territoire et recense 19 réseaux urbains en Allemagne (état en 2000). La région du Rhin Supérieur n'est pas concernée par ces réseaux. Voir [http://www.bbr.bund.de/moro/index.html?/moro/archiv/003\\_staedtenetze.html](http://www.bbr.bund.de/moro/index.html?/moro/archiv/003_staedtenetze.html)

<sup>13</sup> Il s'agit de la Fédération Région de Stuttgart (Verband Region Stuttgart) qui représente le niveau politique sous la forme d'une collectivité de droit public dotée d'une assemblée régionale élue au suffrage direct ainsi que d'un service administratif. Il faut cependant relever que la « Région de Stuttgart » représente une entité de taille plus réduite que la « région métropolitaine Stuttgart ». La Région de Stuttgart joue néanmoins un rôle particulier au sein de la région métropolitaine.

nale évoque la forme des « communautés urbaines », mais celles-ci s'apparentent plutôt aux agglomérations du point de vue fonctionnel, étant donné qu'elles doivent couvrir une zone continue. En revanche, l'espace de coopération métropolitaine de Rhône-Alpes se nomme « Conférence des villes-centres et agglomérations de Rhône-Alpes ».

En Suisse, l'Office fédéral du développement territorial (ARE) a proposé, dans le cadre de son rapport sur le développement territorial, des réseaux de villes stratégiques en vue de tirer profit des synergies entre les villes qui n'appartiennent à aucune aire métropolitaine<sup>14</sup>. Le Réseau Urbain Neuchâtelois s'est concrétisé en décembre 2005 suite à l'adoption d'un « memorandum of understanding » (déclaration d'intention). Il regroupe les communes urbaines du canton, notamment les villes de Neuchâtel, du Locle et de La Chaux-de-Fonds. L'objectif est de définir un axe de développement commun et de conclure un contrat d'agglomération<sup>15</sup>.

## Agglomérations

En Suisse, cette notion est définie avec précision par l'Office fédéral de la statistique. Une agglomération est un ensemble continu couvrant plusieurs communes et comptant au moins 20'000 habitants au total. La zone centrale se constitue d'une commune-noyau et, le cas échéant, d'autres communes possédant chacune au moins 2000 postes de travail et au moins 85 emplois pour 100 résidents actifs occupés<sup>16</sup>. Une commune appartient à une agglomération à condition qu'au moins un sixième de ses résidents actifs occupés travaillent dans la zone centrale et que trois des cinq critères suivants soient remplis : zone bâtie continue avec la commune noyau, densité combinée d'habitants/d'emplois par hectare dépassant le chiffre 10, croissance démographique située plus de 10% au dessus de la moyenne suisse<sup>17</sup>, au moins un tiers de la population active occupée doit travailler dans la zone centrale et la proportion des personnes résidentes actives travaillant dans le secteur primaire ne doit pas dépasser le double de la moyenne nationale<sup>18</sup>.

En France, les « communautés d'agglomération » doivent former une zone continue et comprendre une ville-centre. En outre, une communauté d'agglomération doit présenter une taille minimale, c'est-à-dire compter 50'000 habitants au total, dont au moins 15'000 dans la ville-centre<sup>19</sup>. La communauté urbaine mentionnée ci-dessus constitue l'échelon supérieur – et maximal – de la coopération intercommunale. Elle consiste en une zone continue comprenant au moins 500'000 personnes, mais cette règle n'existait pas avant la Loi Chevènement. Certaines zones qui étaient déjà des communautés urbaines avant 2000 comptent nettement moins d'habitants. Outre l'aspect de la taille, la différence entre la communauté urbaine ou la communauté d'agglomération d'une part et la région métropolitaine dans le sens de l'appel à coopération métropolitaine d'autre part réside probablement surtout dans le fait que les communautés n'englobent que la zone bâtie aux environs immédiats de la ville-centre en excluant l'espace

---

<sup>14</sup> <http://www.are.admin.ch/are/fr/raum/reb/index.html>

<sup>15</sup> <http://www.lerun.ch/>

<sup>16</sup> Une commune appartenant à une zone centrale doit en outre envoyer travailler dans la commune-noyau au moins un sixième de sa population active occupée.

<sup>17</sup> Cette condition n'est valable que pour les communes qui sont pour la première fois classées comme faisant partie d'une agglomération.

<sup>18</sup> La définition exacte est disponible sur <http://www.statistik.zh.ch/raum/agglomerationen.php?p=3>

<sup>19</sup> La deuxième condition n'est pas requise s'il s'agit d'un chef-lieu de département.

périphérique rural. En Allemagne, la notion d'agglomération est connue sous le nom de « zone d'imbrication » (« Verdichtungsraum ») dans le cadre de l'aménagement du territoire, mais il n'existe pas de définition plus précise.

## Eurodistricts

L'idée de la création des eurodistricts remonte au 22 janvier 2003, date du 40e anniversaire du Traité de l'Elysée entre la France et l'Allemagne. A cette occasion, les deux gouvernements ont appelé à la création d'un Eurodistrict Strasbourg-Kehl et d'autres eurodistricts ayant vocation à explorer de nouvelles formes de coopération. Un eurodistrict représente donc une forme particulièrement intense de coopération au niveau communal dans le cadre d'un espace transfrontalier, par exemple en matière de secours d'urgence, de système de santé ou de transport urbain. Les aspects juridiques et financiers liés au concept de l'eurodistrict ne sont pas encore clairement définis. Les bases juridiques de la fondation de groupements locaux de coopération transfrontalière résident dans le traité de Karlsruhe conclu en 1996 entre la France, l'Allemagne, le Luxembourg et la Suisse, traité qui s'applique à la région du Rhin Supérieur. Pour le niveau européen, un instrument juridique est actuellement en cours d'élaboration auprès de la Direction générale de Politique régionale de la Commission européenne. Il doit régler la forme du « Groupement européen de coopération transfrontalière » et entrer en vigueur en 2007. Il restera néanmoins en deçà des possibilités ouvertes par le traité de Karlsruhe.

Outre l'Eurodistrict Strasbourg-Ortenau – une forme agrandie de l'espace Strasbourg-Kehl – officiellement créé par une convention de coopération signée le 17 octobre 2005, d'autres projets apparentés aux eurodistricts sont en cours d'élaboration dans l'espace du Rhin Supérieur : l'Eurodistrict de la Région Freiburg/Centre et Sud Alsace, l'Eurodistrict de Bâle et le Groupement local de coopération transfrontalière de la Regio Pamina qui inclut la partie nord de l'espace du Rhin Supérieur. L'Eurodistrict Strasbourg-Ortenau est inscrit sur la liste française des espaces de coopération métropolitaine.

## 1.5 Quelles sont les entités politiques constituant l'espace du Rhin Supérieur ?

L'espace du Rhin Supérieur tel que défini par le mandat de la Conférence du Rhin Supérieur s'étend sur trois pays : la France, l'Allemagne et la Suisse. Du côté français, il englobe l'ensemble de la région d'Alsace subdivisée en deux départements : le Haut-Rhin et le Bas-Rhin. Du côté de l'Allemagne, l'espace du Rhin Supérieur comprend la partie occidentale du Land de Bade-Wurtemberg avec les Landkreis ou Stadtkreis de Lörrach, Waldshut, Breisgau-Hochschwarzwald, Freiburg, Emmendingen, Ortenau, Rastatt, Baden-Baden, le Landkreis et Stadtkreis de Karlsruhe ainsi que l'extrémité sud de la Rhénanie-Palatinat avec les Landkreis ou Stadtkreis de Germersheim, Landau, Südliche Weinstrasse et les communes associées de Dahner Felsenland et Hauenstein en tant que composantes du Kreis Südwestpfalz. Du côté suisse, l'espace du Rhin Supérieur comprend les cantons de Bâle-Ville, Bâle-Campagne, Soleure, Jura et Argovie.

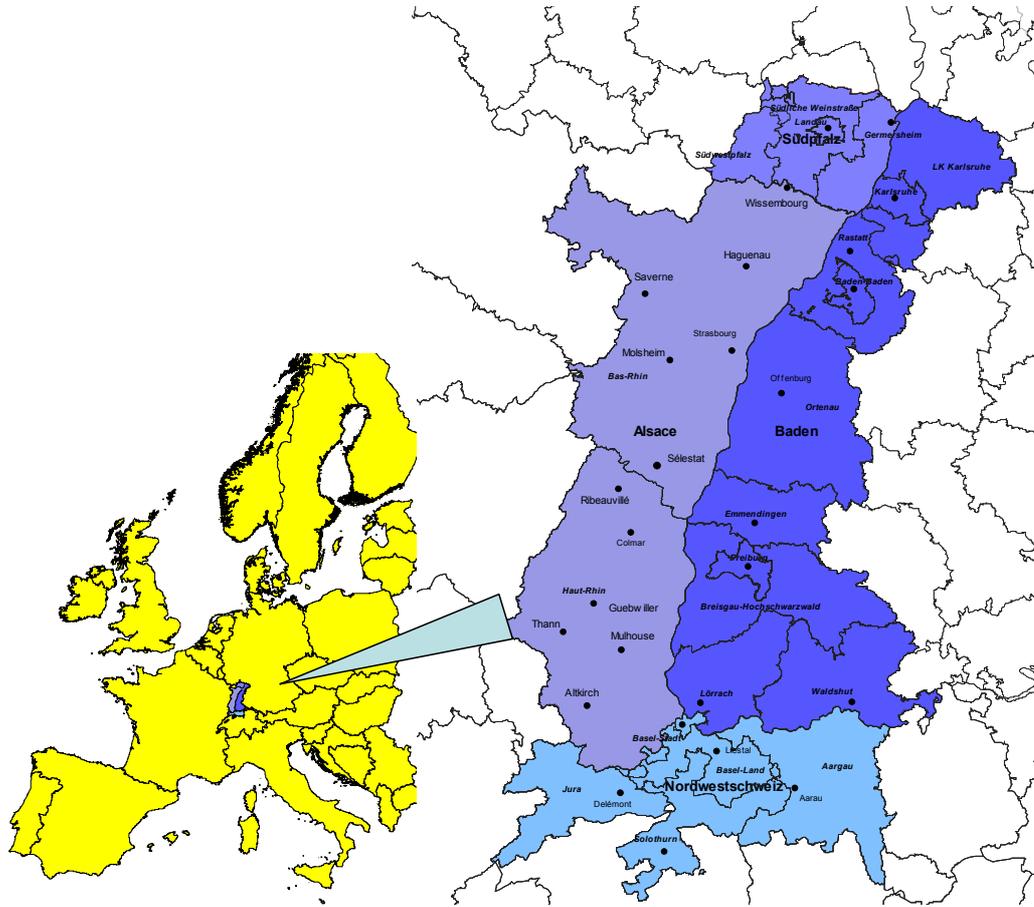
Les territoires mentionnés présentent une superficie totale de 21 518 km<sup>2</sup>, ce qui ferait du Rhin Supérieur la plus grande région métropolitaine d'Allemagne respectivement avec participation allemande. Outre le Rhin Supérieur, les régions métropolitaines les plus grandes sont Hambourg, Hannover-Braunschweig-Göttingen et Nürnberg (entre 13'000 et près de 20'000 km<sup>2</sup>). Les plus grands espaces de coopération métropolitaine en France, par exemple la Conférence des villes-centres et agglomérations de Rhône-Alpes, possèdent une superficie plus étendue que la région du Rhin Supérieur.<sup>20</sup> Une comparaison exacte n'est cependant pas possible, les entités françaises n'étant pas définies selon des frontières précises.

---

<sup>20</sup> La carte générale de la DATAR donne les ordres de grandeur, mais non la composition exacte des régions métropolitaines.

[http://www.datar.gouv.fr/Datar\\_Site/DATAR\\_Actu.nsf/5d6f4fe925592aeec1256591003f98f8/abb79ae642b92f9f412570570048fd29/\\$FILE/Carte090805ACmetropole%20.pdf](http://www.datar.gouv.fr/Datar_Site/DATAR_Actu.nsf/5d6f4fe925592aeec1256591003f98f8/abb79ae642b92f9f412570570048fd29/$FILE/Carte090805ACmetropole%20.pdf)

Fig. 1 : Les entités politiques de la région du Rhin Supérieur et sa situation en Europe



Source : BAK Basel Economics

## 1.6 Quels critères ont guidé le choix des régions de comparaison ?

Le choix des régions comparatives s'est appuyé sur diverses considérations. D'une part, il semblait évident qu'il convenait de choisir des régions présentant des similitudes avec la région du Rhin Supérieur. La question de la superficie et du caractère polycentrique ont porté le choix sur Rhein-Neckar et Randstad ainsi que sur les régions transfrontalières d'Oresund, sur l'Espace Lémanique et la Regio Insubrica. D'autre part, la région du Rhin Supérieur est également confrontée à la concurrence de régions métropolitaines plus petites et monocentriques telles que Stuttgart, München, Nürnberg, Lyon, Zurich ou Milano. C'est la raison pour laquelle ce type de région est également représenté dans la comparaison. Wien présente une superficie comparable au Rhin Supérieur, mais a un caractère monocentrique. Enfin, la comparaison avec des métropoles mondiales telles que Paris ou Londres présente également un intérêt. La délimitation précise des espaces choisis est présentée en annexe.

Pour le détail de certaines comparaisons, les valeurs déterminées pour la région métropolitaine du Rhin Supérieur ne correspondent pas exactement aux frontières du territoire couvert par le mandat de la Conférence du Rhin Supérieur en raison de lacunes au niveau des données disponibles. Les constats évoqués ci-dessous pour la région métropolitaine du Rhin Supérieur s'appuient ainsi sur des données qui ne tiennent pas compte des communes associées de Dahner Felsenland et Hauenstein. En outre, lorsqu'il sera question de l'EuroRégion Rhin Supérieur, les données excluent également les cantons du Jura, de Soleure (à l'exception des districts de Dorneck et Thierstein) ainsi que le canton d'Argovie (à l'exception des districts Rheinfelden et Laufenburg).

**Fig. 2 : Données de base sur la région métropolitaine du Rhin Supérieur et les régions de comparaison**

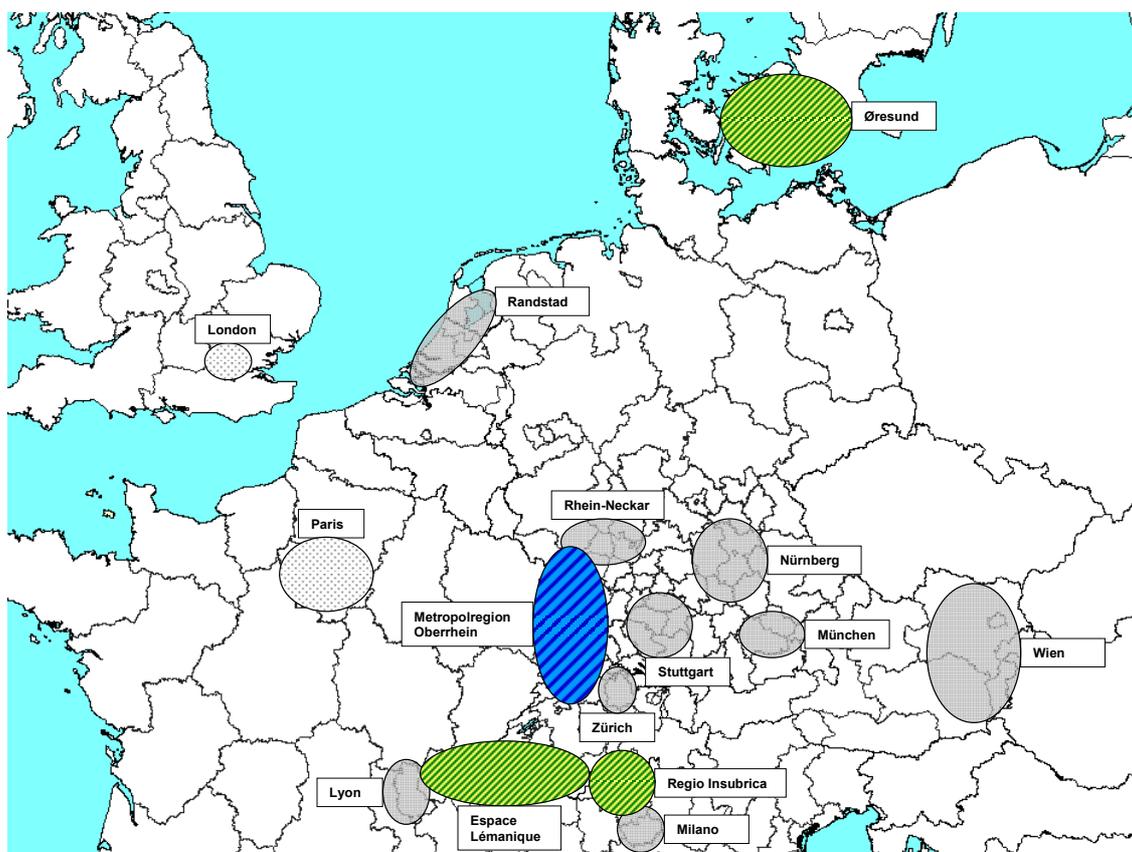
Données sur la population, la superficie et la densité démographique (rangées selon la population)

<i>Région métropolitaine de comparaison</i>	<i>Superficie (en 1000 km<sup>2</sup>)</i>	<i>Population (en millions)</i>	<i>Densité démographique (pers. par km<sup>2</sup>)</i>
Paris	12	11.4	950
London	1.6	7.4	4625
Randstad	8.3	7.6	916
Région métropolitaine Rhin Supérieur*	21.6	5.9	275
Milano	2	3.8	1937
Wien	23.6	3.5	148
München	4.7	2.4	510
Stuttgart	6.5	3.6	554
Espace Lémanique	18.9	2.6	137
Øresund	23.8	3.7	155
Regio Insubrica	7.6	1.9	250
Rhein-Neckar	6.1	2.1	344
Lyon	3.2	1.7	511
Nürnberg	11.1	2.2	198
Zurich	1.7	1.3	726

Source : BAK Basel Economics

\* Ici, la région métropolitaine correspond à l'entier du territoire couvert par le mandat de la Conférence du Rhin Supérieur

**Fig. 3 : Carte de la région métropolitaine du Rhin Supérieur et des régions retenues pour la comparaison**



Source : BAK Basel Economics

## 2 Performance économique en comparaison internationale

---

**Etant donné que les régions métropolitaines constituent – ou aspirent à devenir – les piliers du développement économique, la région du Rhin Supérieur est elle aussi confrontée à la question de savoir s'il lui est possible de se présenter comme région de forte croissance. Les résultats de l'analyse de la performance économique montrent qu'en comparaison avec un choix de régions métropolitaines européennes, l'espace du Rhin Supérieur est en mesure de relever le défi et se situe dans la moyenne, c'est-à-dire en bonne position, surtout en ce qui concerne la dynamique économique. La région du Rhin Supérieur gagne en outre en attractivité en tant que lieu de travail et de résidence.**

---

Ce chapitre analyse la capacité économique et la compétitivité de la région métropolitaine du Rhin Supérieur en comparaison avec un choix de 14 régions métropolitaines ainsi que la moyenne d'Europe occidentale<sup>21</sup>. Cette comparaison s'appuie sur les données internationales de l'IBC Database 2005 établies par BAK Basel Economics. La période étudiée s'étend de 1995 à 2004.

Pour évaluer la capacité économique d'une région, il convient de prendre en compte deux dimensions : le niveau actuel de la capacité économique et l'évolution ayant mené à ce niveau. Dans le cadre de l'étude de ces deux dimensions, le produit intérieur brut (PIB) par habitant permet de juger dans quelle mesure l'économie d'une région contribue à la prospérité de la population. Deux facteurs peuvent donner lieu à un PIB élevé par habitant : d'une part une productivité horaire élevée et d'autre part une forte mise en valeur du potentiel de travail (notion qui se réfère à la part des personnes actives occupées par rapport à la population et au temps de travail par personne active occupée).

Outre l'étude du niveau de la performance économique, l'évolution de l'économie dans son ensemble revêt également une grande importance. La question de la croissance est déterminante : quelle a été la croissance de l'économie régionale dans la dernière décennie ? Il s'agit de déterminer la contribution de diverses composantes à la croissance du PIB, à savoir l'augmentation de la productivité (et de la compétitivité des entreprises) et/ou l'amélioration de la mise en valeur du potentiel de travail (donc l'intégration de la population dans le processus de travail). En dehors de l'analyse du développement économique, l'évolution de la croissance de la population est également un élément à prendre en considération – car c'est un indicateur de l'attractivité de la région en tant que lieu de résidence.

---

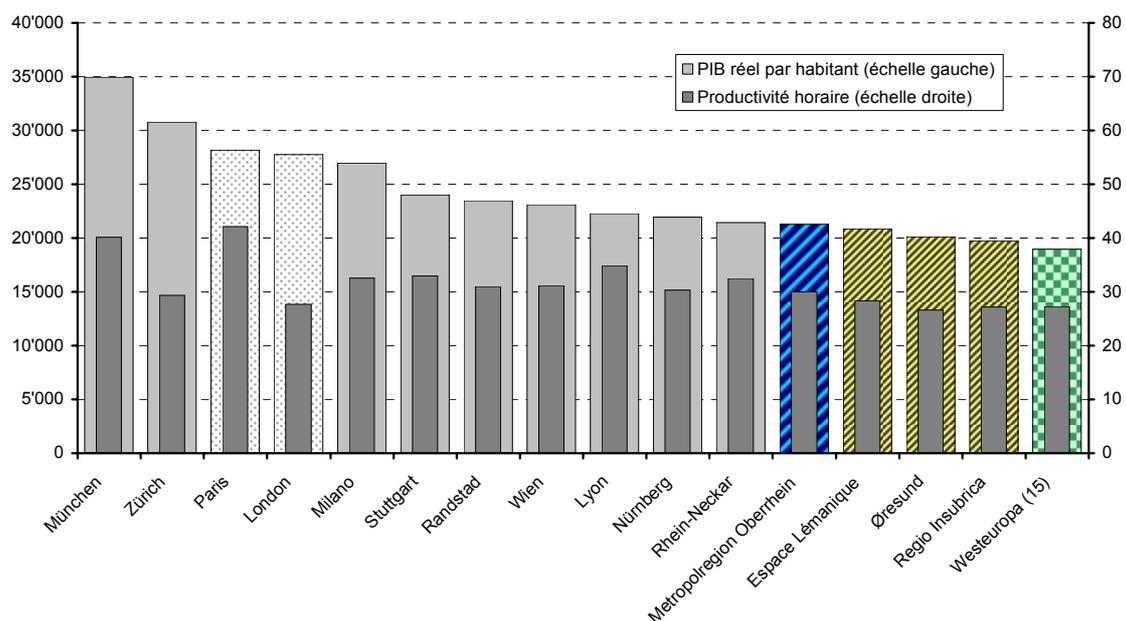
<sup>21</sup> Dans le cadre de ce rapport, Western Europe (15) se constitue des pays suivants : Deutschland, France, Italia, United Kingdom, España, Sverige, Belgique, Nederland, Danmark, Ireland, Luxemburg, Norge, Österreich, Suisse, Suomi.

Le deuxième point fort du chapitre consiste en une comparaison de l'influence de la structure des secteurs sur l'ensemble de la performance économique. L'étude traite en particulier la contribution à la croissance de la nouvelle économie (« new economy »), de l'ancienne économie à haute valeur ajoutée (« old economy ») et du secteur urbain pour la période 2000-2004.

## 2.1 Niveau de la capacité économique

**Fig. 4 : Produit intérieur brut réel par habitant et productivité horaire 2004**

en Euro, aux prix 1995 et parité du pouvoir d'achat 1997



Source : BAK Basel Economics, IBC Database 2005

La comparaison de la performance économique de la région métropolitaine du Rhin Supérieur avec un choix de 14 régions métropolitaines européennes et l'Europe occidentale démontre que le niveau actuel de capacité économique de l'espace du Rhin Supérieur se situe légèrement au-dessous de la moyenne des régions considérées.

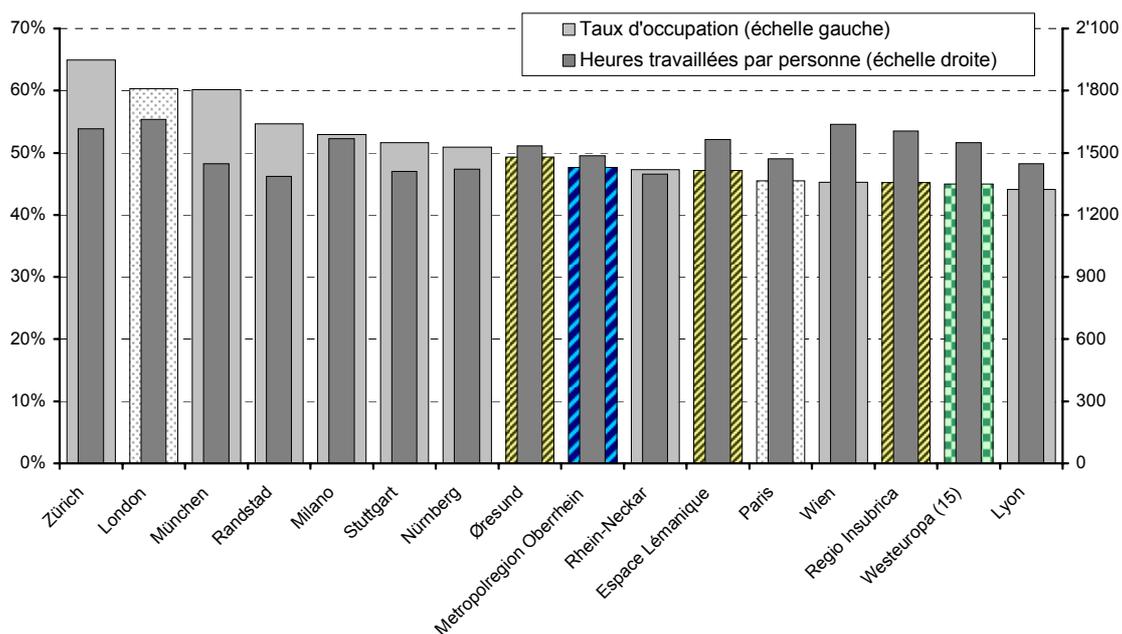
Le produit intérieur brut par habitant de la région métropolitaine du Rhin Supérieur se montait en 2004 à 21'300 Euro, un chiffre qui se situe entre 25 et 35% au-dessous du PIB par habitant des métropoles monocentriques de München, Paris et London, mais à un niveau similaire à d'autres régions transfrontalières ou polycentriques (Rhein-Neckar, Espace Lémanique, Øresund) et un peu plus de 10% au-dessus de la moyenne d'Europe occidentale.

Dans le cadre de la comparaison du niveau de productivité, la région métropolitaine du Rhin Supérieur parvient tout juste à atteindre la moyenne. Les métropoles françaises et allemandes se distinguent par une productivité horaire comparativement élevée, tandis que les régions suisses surtout, mais aussi London et Øresund, présentent une certaine faiblesse dans ce do-

maine. L'étude de la productivité horaire des régions possédant un PIB élevé par habitant permet de différencier deux types de régions performantes : les métropoles telles que München et Paris, qui construisent leur performance en premier lieu sur un avantage dans le domaine de la productivité, et les métropoles telles que Zurich et London, dont la prospérité se fonde principalement sur une bonne mise en valeur du potentiel de travail.

**Fig. 5 : Taux d'occupation par rapport à la population et heures travaillées 2004**

En % de la population totale et en heures par personne par an



Source : BAK Basel Economics, IBC Database 2005

Concernant la mise en valeur du potentiel de travail, mesurée sur la base du taux de personnes actives occupées par rapport à la population, la valeur obtenue pour l'espace du Rhin Supérieur (48%) classe celui-ci dans la moyenne des régions comparatives, à un niveau similaire aux régions Øresund et Rhein-Neckar, mais légèrement au-dessus des métropoles de Paris, Vienne et Lyon et de la moyenne d'Europe occidentale. Plus le taux de personnes actives occupées est élevé – donc plus le nombre de personnes ayant une activité lucrative est élevé – et plus la capacité économique d'une région pourra être forte. Dans le cadre de la comparaison entre les régions, le taux de personnes actives occupées est le plus élevé à Zurich et London, ce qui indique que l'intégration de la population au processus de travail est forte dans ces régions. L'une des raisons du niveau élevé du taux de personnes actives occupées à Zurich réside dans la proportion plus marquée du travail à temps partiel.

Le temps de travail annuel par personne active occupée comporte près de 1'500 heures dans la région du Rhin Supérieur, une valeur plutôt moyenne. Ce sont les régions de London, Vienne et Zurich qui connaissent le temps de travail le plus élevé, tandis que les horaires de travail sont plus courts dans les régions allemandes et françaises. Ces différences se rapportent surtout à

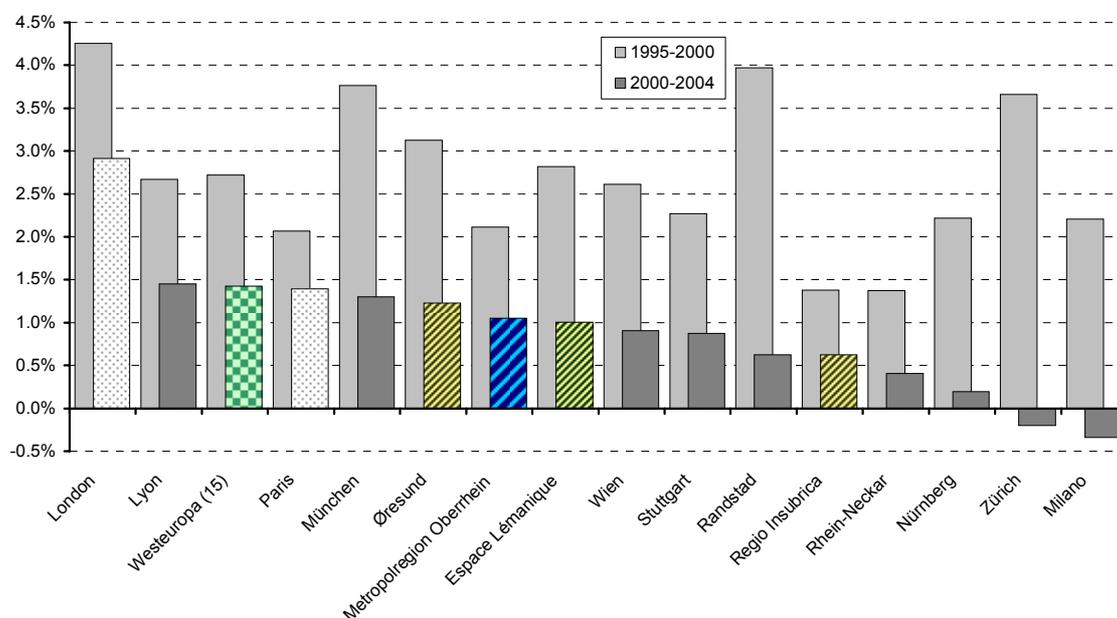
des particularités nationales. D'une manière générale, en Suisse, le temps de travail se situe en moyenne au-dessus du niveau de l'Allemagne et de la France.

Etant donné que Zurich et London présentent les taux de personnes actives occupées les plus élevés et des horaires de travail élevés par personne active occupée, ces deux régions parviennent à compenser leur faiblesse en matière de productivité, comptant donc parmi les métropoles les plus performantes (sur la base de leur PIB par habitant).

## 2.2 Croissance du produit intérieur brut et de ses composantes

**Fig. 6 : Variation du produit intérieur brut réel 2000-2004 vs. 1995-2000**

taux de croissance annuelle moyenne en %, en Euro, aux prix 1995 et parité du pouvoir d'achat 1997



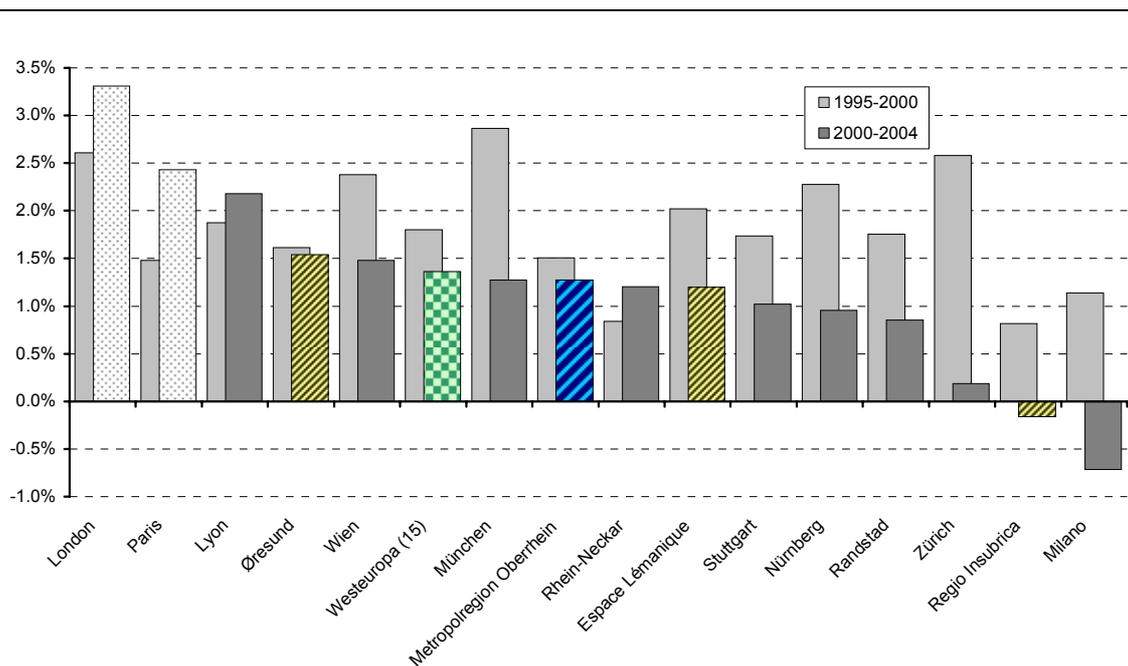
Source : BAK Basel Economics, IBC Database 2005

La croissance du produit intérieur brut réel de la région métropolitaine du Rhin Supérieur était en moyenne de 1,0% par année entre 2000 et 2004. La région se positionne donc environ dans la moyenne du classement des régions métropolitaines, au même niveau que les régions métropolitaines Espace Lémanique, mais au-dessous de l'Europe occidentale dans son ensemble. Le produit intérieur brut de London présente un développement nettement meilleur (près de +3% p.a.) que les métropoles continentales, un effet du succès de cette métropole mondiale en tant que centre financier et d'affaires. Les régions de Zurich et Milano ont en revanche perdu en capacité économique entre 2000 et 2004. Les raisons de cette évolution sont différentes selon les régions. Tandis que Zurich a clairement subi les répercussions des difficultés rencontrées notamment par le secteur financier, le secteur industriel de la région de Milano a en outre enregistré une baisse en ce qui concerne l'évolution de la valeur ajoutée. La région de Nürnberg a également souffert des résultats négatifs du secteur secondaire.

Concernant la vitesse de la croissance, le Rhin Supérieur présente, comme toutes les métropoles observées, une nette baisse depuis 2000 par rapport à la deuxième moitié des années 1990 (la croissance du PIB passe de 2,1% à 1,0% p.a.). Les diverses sous-régions connaissent néanmoins des évolutions différentes. En effet, le domaine performant des sciences de la vie maintient un effet de croissance dans la région de Bâle, tandis que les secteurs technologiques de la zone allemande et l'industrie traditionnelle d'Alsace ont donné lieu à un ralentissement de la croissance dans ces sous-régions.

**Fig. 7 : Variation de la productivité horaire réelle 2000-2004 vs. 1995-2000**

taux de croissance annuelle moyenne en %, en Euro, aux prix 1995 et parité du pouvoir d'achat 1997



Source : BAK Basel Economics, IBC Database 2005

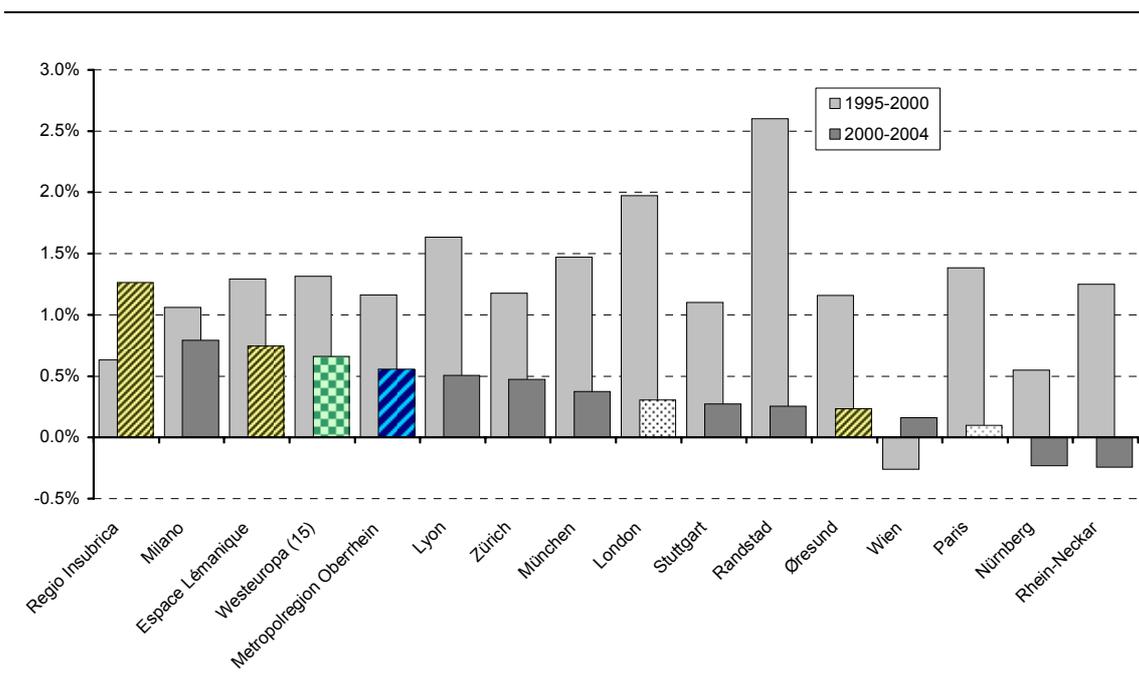
La croissance du PIB de la région métropolitaine du Rhin Supérieur entre 2000 et 2004 (1,0% p.a.) est principalement due une évolution durablement positive de la productivité (1,3% p.a.). La croissance de la productivité horaire dans l'espace du Rhin Supérieur est certes moins bonne que pour les métropoles de London, Paris et Lyon. Cependant, elle parvient tout juste à atteindre la moyenne de la dynamique de croissance en Europe occidentale et la valeur qu'enregistre une région performante comme celle de München. Dans cette période, la croissance du Rhin Supérieur s'est surtout appuyée sur le Nord-ouest de la Suisse et l'Alsace.

Milano et la Regio Insubrica, région transfrontalière italo-suisse, ont enregistré une évolution négative de la productivité horaire en termes réels entre 2000 et 2004. Cette situation est due à une baisse marquée de la valeur ajoutée dans les secteurs industriels traditionnels ainsi qu'au ralentissement pour le type de services qui, dans d'autres métropoles, représente un moteur de croissance. Zurich a connu des difficultés similaires ces dernières années puisque notamment ses branches exportatrices ont souffert de la mauvaise conjoncture.

Par rapport à la plupart des régions de comparaison, la région métropolitaine du Rhin Supérieur a nettement mieux surmonté le passage de la période de croissance de la deuxième moitié des années 1990 à l'époque actuelle de début de siècle. La croissance moyenne de la productivité dans le Rhin Supérieur a baissé de seulement 0,2 point de pourcentage, alors que notamment les métropoles allemandes et Zurich ont subi un ralentissement marqué de la croissance (env. 1 à 2% points de pourcentage). Quatre régions seulement ont enregistré une accélération de la croissance (notamment la région Rhein-Neckar).

**Fig. 8 : Variation du nombre de personnes occupées 2000-2004 vs. 1995-2000**

Taux de croissance annuelle moyenne en %



Source : BAK Basel Economics, IBC Database 2005

Entre 2000 et 2004, le nombre de personnes occupées a augmenté de 0,5% par année dans le Rhin Supérieur, une croissance moins marquée que celle de la productivité. Dans ce domaine, la région est néanmoins en bonne position puisqu'elle se place au cinquième rang des régions de comparaison, même si la moyenne d'Europe occidentale est encore légèrement supérieure à la valeur qu'obtient le Rhin Supérieur. Etant donné que, dans la même période, le temps de travail par personne occupée a connu une diminution supérieure à la moyenne (-0,8% p.a.), la quantité de travail fournie a diminué (-0,3% p.a.) au final, comme dans la plupart des régions de comparaison.

Le ralentissement de la dynamique de croissance par rapport à la deuxième moitié des années 1990 a été plus marqué au niveau du taux des personnes actives occupées que dans le domaine de la productivité. Il s'agit là des effets de la mutation structurelle liée aux défis d'une mondialisation en progression. En effet, la plus grande partie du Rhin Supérieur a connu ces dernières années de grandes restructurations d'entreprises. Ayant vu des suppressions de postes importantes dans diverses branches au cours des années 1990 déjà, le Nord-ouest de la

Suisse est la seule composante de la région à connaître une amélioration de la situation de l'emploi depuis 2000.

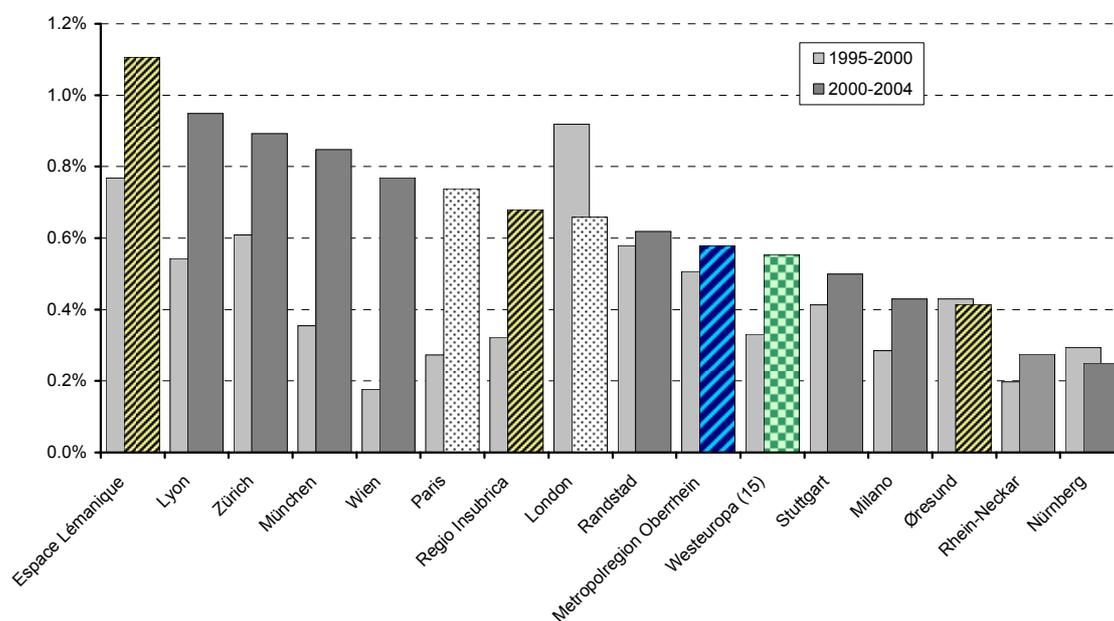
Dans la Regio Insubrica, le taux de personnes actives occupées a augmenté de plus de 1% par année entre 2000 et 2004, une croissance remarquable. Avec Vienne, la Regio Insubrica est également la seule à présenter une croissance plus marquée du nombre de personnes actives occupées que dans la période 1995-2000. Dans cette région transfrontalière, l'amélioration et le renforcement des relations entre les zones frontalières de Suisse et d'Italie ont en particulier profité au marché du travail.

## 2.3 Croissance de la population

Afin de déterminer l'attractivité d'une région ou d'une métropole – non seulement en tant que centre d'affaires et lieu de travail, mais aussi en tant que lieu de résidence –, il convient d'étudier la croissance de la population. Tandis que la population d'Europe occidentale est confrontée au vieillissement et à une baisse, à moyen terme, du nombre de personnes actives, la concurrence entre les lieux de résidence est d'une importance croissante.

**Fig. 9 : Croissance de la population 2000-2004 vs. 1995-2000**

Taux de croissance annuelle moyenne en %



Source : BAK Basel Economics, IBC Database 2005

Si la croissance de la population du Rhin Supérieur se situe dans la moyenne d'Europe occidentale entre 2000 et 2004 (+0,6% p.a.), la région se positionne cependant moins bien que la plupart des régions métropolitaines de comparaison, notamment par rapport à l'Espace Lémanique, Lyon et Zurich qui se trouvent en tête. München et Vienne semblent également parvenir

à améliorer leur attractivité en tant que lieu de résidence. Dans le Rhin Supérieur, la croissance de la population s'est légèrement accélérée par rapport à la deuxième moitié des années 1990. Cette même évolution se vérifie pour l'ensemble des métropoles considérées, à l'exception de London qui connaît une baisse du taux de croissance de la population.

Cependant, l'accroissement de la population en tant que tel ne fournit pas d'indication sur le potentiel durable de cette population en croissance. En effet, la tranche d'âge des personnes de plus de 65 s'accroît d'une manière générale en Europe occidentale, comme aussi dans la région du Rhin Supérieur. Parallèlement, le nombre des jeunes de moins de 15 ans est en baisse. En revanche, à London et dans l'Espace Lémanique, la tranche d'âges des personnes actives occupées (de 15 à 64 ans) est en nette croissance. Ces régions présentent également une augmentation du nombre de personnes de moins de 15 ans, une évolution qui stimule l'attractivité économique et la durabilité sociale d'une région.

## 2.4 Structure économique et moteurs de croissance

Afin de présenter la mutation structurelle des économies modernes et la contribution des divers secteurs à la croissance, BAK Basel Economics a regroupé les secteurs en cinq domaines « moteurs de croissance ». Cette agrégation permet d'identifier plus clairement les tendances et leurs déterminants. Les cinq « moteurs de croissance » de l'économie sont décrits ci-dessous.

**Le secteur de la nouvelle économie** se caractérise par les nouveaux moyens de la technologie d'information et de communication qui ont généré une période de boom économique vers la fin des années 1990. Ces dernières années, les branches de la nouvelle économie se sont distinguées par des taux de croissance supérieurs à la moyenne ainsi que par un niveau apparemment comparativement élevé de la productivité horaire en termes réels. Dans le présent schéma, la nouvelle économie englobe les secteurs tels que les équipements de télécommunication, les services informatiques ou la production d'ordinateurs.

**L'ancienne économie à haute valeur ajoutée** comprend les domaines des industries traditionnelles qui présentent, pour la plupart, une production à haute valeur ajoutée et donc des niveaux de productivité supérieurs à la moyenne. Ces industries réussissent à se maintenir sur leurs sites de production traditionnels face à la concurrence internationale en matière d'innovation. Il s'agit notamment de l'industrie chimique et pharmaceutique, des transports, de la construction automobile, de la technique médicale ou de la production d'instruments de précision et d'appareils optiques.

**Le secteur traditionnel** inclut les branches industrielles qui n'appartiennent pas à l'ancienne économie à haute valeur ajoutée. Ce sont les secteurs des aliments, des boissons et du tabac, du textile et des vêtements, de la fabrication de papier, etc. Un grand nombre de ces secteurs, jadis très importants, ont perdu leur fonction de moteur de croissance en Europe occidentale et en Amérique du Nord ces dernières années. Ces secteurs ont donc connu un grand nombre de délocalisations dans des pays émergents ou en voie de développement. Pour une région d'Europe occidentale, la spécialisation sur les segments supérieurs d'un secteur traditionnel peut cependant générer un effet de croissance.

**Le secteur urbain** englobe d'une part des domaines comme les services financiers et les services aux entreprises. Ce type de services s'inscrit généralement dans un contexte géographique proche du client. Ces secteurs sont donc fortement représentés dans les métropoles. D'autre part, le secteur urbain comprend les services quotidiens comme le commerce, l'hôtellerie-restauration, les services aux personnes, l'immobilier, la location de biens et les transports. Pour ce type de services, l'on constate également une concentration croissante dans les grandes villes. Cette tendance se trouve en outre renforcée par des facteurs démographiques. Une grande partie de ces services continue de présenter un fort potentiel de croissance, car ils attirent une part grandissante du revenu disponible réel.

**Le secteur politique** comprend, outre l'administration publique, des branches telles que la santé, la formation, l'énergie et l'eau ou encore l'agriculture. Ces domaines sont encore soumis à une forte influence de la part des pouvoirs publics.

La pression relativement modeste de la concurrence entraîne, ces dernières années, un niveau inférieur à la moyenne en matière de productivité dans le secteur politique. C'est pourquoi, dans la plupart des cas, la focalisation sur le secteur politique n'est pas avantageuse pour la compétitivité d'une région. Dans le cas d'un remodelage des conditions cadres dans le sens de la concurrence, les domaines du secteur politique pourraient néanmoins fournir des impulsions de croissance à l'avenir.

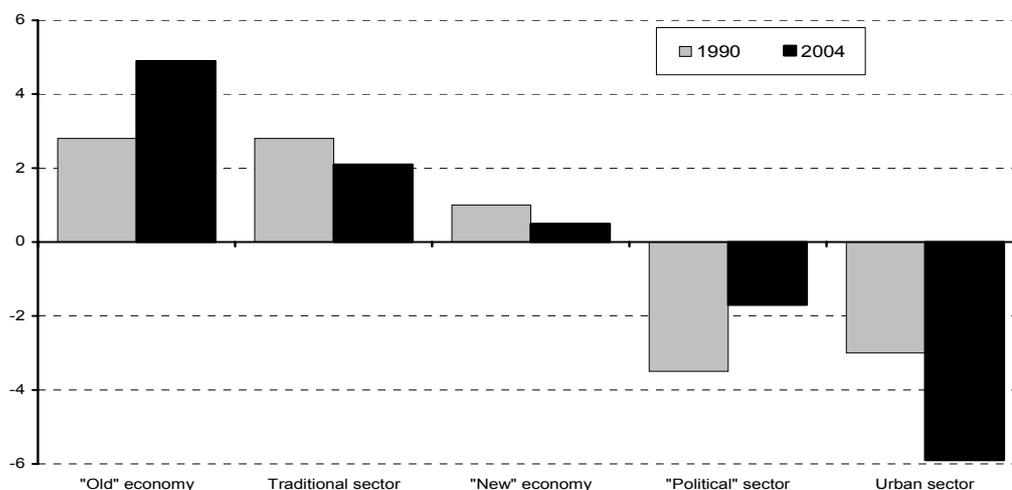
**Fig. 10 : Composition des cinq secteurs économiques stratégiques**

<p><b>Le secteur de la «nouvelle économie» :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Ordinateurs et équipement de bureaux</li> <li>- Equipement de télécommunication</li> <li>- Services de télécommunication</li> <li>- Services informatiques</li> </ul>	<p><b>Le secteur «urbain»:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Commerce, réparation d'automobiles et de biens d'utilisation durables</li> <li>- Hôtellerie et restauration</li> <li>- Transports</li> <li>- Crédits et assurances</li> <li>- Immobilier</li> <li>- Location de biens mobiles sans opérateurs</li> <li>- Services pour entrepreneurs</li> <li>- Représentations d'intérêts et autres associations</li> <li>- Loisirs, culture et sport</li> <li>- Services personnels</li> <li>- Ménages</li> </ul>
<p><b>Le secteur de l'«ancienne économie» à haute valeur ajouté:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Industrie chimique et pharmaceutique</li> <li>- Instruments de précision, appareils optiques, horlogerie</li> <li>- Construction automobile</li> </ul>	
<p><b>Le secteur «politique»:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Secteur primaire</li> <li>- Alimentation en énergie et en eau</li> <li>- Recherche et développement</li> <li>- Administration publique etc.</li> <li>- Enseignement</li> <li>- Santé publique et domaine social</li> <li>- Epuration des eaux usées, enlèvement des déchets</li> </ul>	<p><b>Le secteur traditionnel:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Aliments, boissons, tabac</li> <li>- Textiles, vêtements, pelleterie, articles en cuir et chaussures</li> <li>- Travail du bois</li> <li>- Papier et cartonnage / Impression et publications</li> <li>- Cokeries, traitement des pétroles</li> <li>- Articles en caoutchouc et en matières plastiques</li> <li>- Autres produits minéraux non métalliques</li> <li>- Métallurgie et travail des métaux / Constructions mécaniques</li> <li>- Autres activités transformatrices</li> <li>- Industrie du bâtiment</li> </ul>

Source : BAK Basel Economics

**Fig. 11 : Structure des secteurs économiques dans la région métropolitaine du Rhin Supérieur, 2004 vs. 1990**

Ecart de la part d'une branche au PIB par rapport à la moyenne en Europe de l'Ouest, en points pourcent



Source : BAK Basel Economics, IBC Database 2005

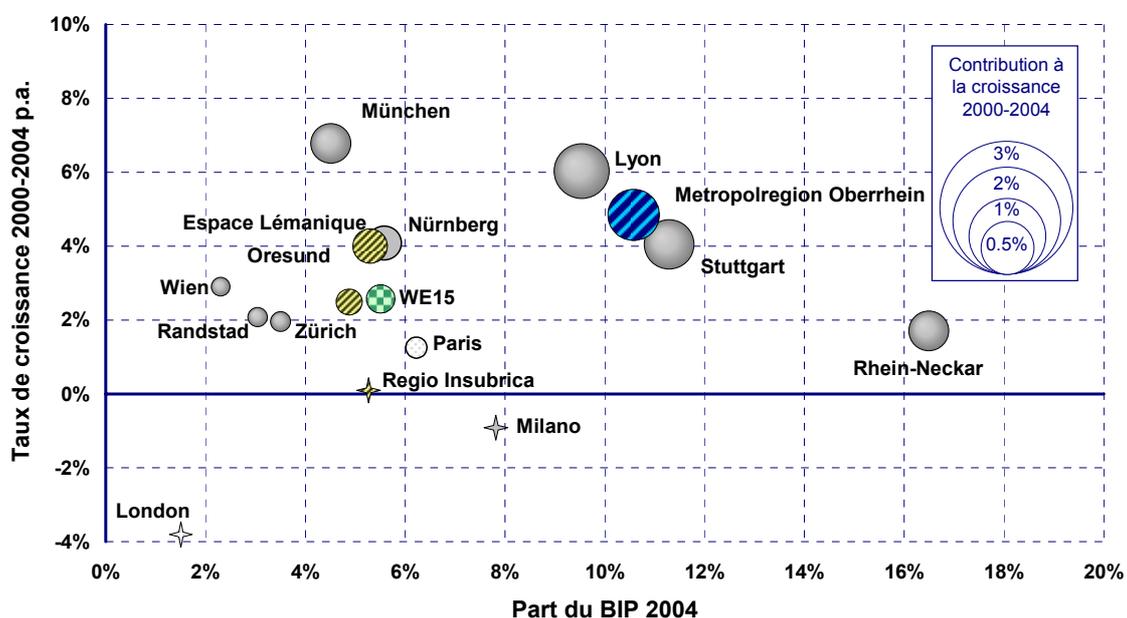
L'analyse de la structure des secteurs montre qu'une des forces de l'espace du Rhin Supérieur réside dans l'« ancienne économie », c'est-à-dire l'industrie implantée dans la région de longue date, mais présentant une forte valeur ajoutée. Ce secteur a gagné en importance entre 1990 et 2004, contribuant pour environ 10% au produit intérieur brut régional de la région métropolitaine du Rhin Supérieur en 2004 – une contribution supérieure de près de 5 points de pourcentage à la moyenne d'Europe occidentale. La part du secteur traditionnel est également supérieure à la moyenne, mais ce secteur a davantage perdu de son importance dans le Rhin Supérieur que dans l'ensemble de l'Europe occidentale. La différence entre les parts de ce secteur dans les différentes régions s'est donc réduite.

Une faiblesse marquée de la région du Rhin Supérieur consiste dans la sous-représentation du secteur urbain, c'est-à-dire des branches de services liées au cadre urbain. L'implantation de la nouvelle économie dans la région du Rhin Supérieur est similaire à la moyenne d'Europe occidentale, tandis que le secteur politique présente une importance plus modeste.

Cette étude analyse uniquement la « nouvelle économie », l'« ancienne économie » et le secteur urbain, car les deux premiers domaines présentent généralement un potentiel de croissance supérieur et le secteur urbain joue un rôle central pour les métropoles.

**Fig. 12 : Contribution de la « ancienne économie » à la croissance du PIB 2000-2004**

en Euro au prix de 1995 et parité du pouvoir d'achat de 1997



Source : BAK Basel Economics, IBC Database 2005

Note : une étoile signifie une contribution négative à la croissance.

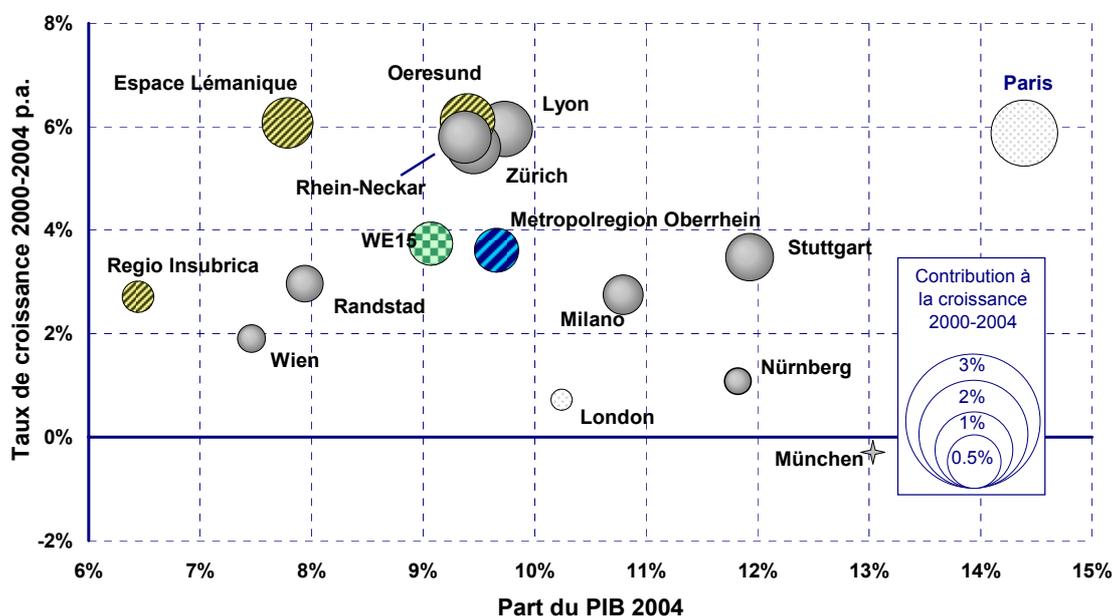
L'ancienne économie à haute valeur ajoutée du Rhin Supérieur se positionne très avantageusement dans le cadre de la comparaison entre les métropoles. Elle fournit une part de 10,4% au PIB réel et enregistre une croissance moyenne de la valeur ajoutée de 4,4% par année entre 2000 et 2004. Sa contribution à la croissance du PIB en termes réels était donc de 0,4% par

année. Les régions de Stuttgart et de Rhein-Neckar sont les seules à connaître une part plus élevée au PIB pour ce secteur, et seules les régions de Lyon et de München parviennent à atteindre une croissance plus forte dans la période considérée. La structure et la force de l'ancienne économie sont cependant très différentes selon les régions : en effet, dans le Rhein-Neckar, ce sont les spécialités chimiques qui stimulent la croissance. A Lyon, c'est l'industrie pharmaceutique qui joue ce rôle tandis qu'à Stuttgart et à München, les impulsions de croissance proviennent principalement de la construction automobile.

La région du Rhin Supérieur, quant à elle, est marquée par une forte présence de l'industrie chimique et pharmaceutique (près de 6% du PIB). Cette industrie est dotée d'une forte productivité horaire et d'une croissance remarquable de la valeur ajoutée. Notamment dans la région de Bâle, l'industrie chimique et pharmaceutique (et plus généralement le secteur des sciences de la vie) joue un rôle clé pour la croissance. Mais les impacts positifs de cette branche performante influent aussi sur les autres sous-régions de l'espace du Rhin Supérieur (voir chapitre 3). La part de la construction automobile dans le Rhin Supérieur (3%) est également supérieure à la moyenne. Ce secteur a lui aussi contribué à la croissance de l'ancienne économie, quoique dans une moindre mesure que l'industrie chimique et pharmaceutique. L'importance économique de la construction automobile se vérifie en particulier pour l'Alsace.

**Fig. 13 : Contribution de la «nouvelle économie» à la croissance du PIB 2000-2004**

en Euro au prix de 1995 et parité du pouvoir d'achat de 1997



Source : BAK Basel Economics, IBC Database 2005

Note : une étoile signifie une contribution négative à la croissance.

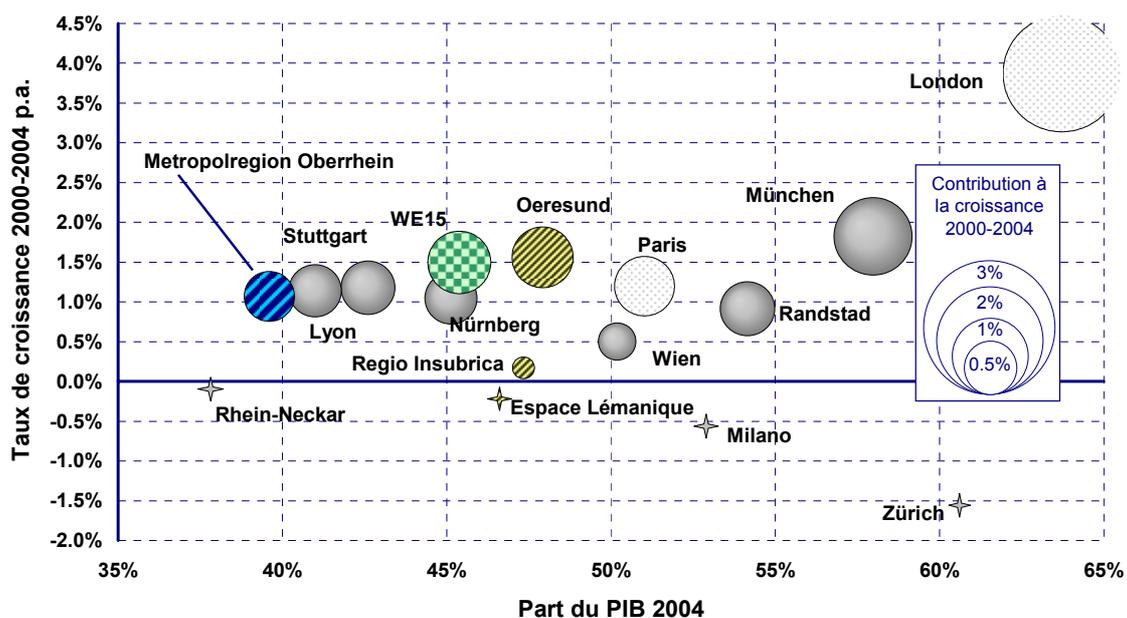
L'importance du secteur de la nouvelle économie dans le Rhin Supérieur se reflète dans sa part au PIB qui se monte à presque 10%, une valeur légèrement plus grande que pour l'Europe occidentale dans son ensemble et qui correspond environ à la moyenne des régions de compa-

raison. Entre 2000 et 2004, ce secteur a contribué à hauteur de 0,3% par année à la croissance de l'ensemble de l'économie, une croissance qui est donc plus faible que dans plusieurs autres régions. Les régions performantes en matière de nouvelle économie entre 2000 et 2004 étaient Paris, Oresund, Rhein-Neckar, Lyon et Zurich. Le succès de ces régions découle dans une large mesure du secteur de la communication, pour lequel la capitale de la France constitue un centre essentiel. La croissance de la métropole bavaroise de München, où la branche de la communication joue un rôle important, a subi les effets du reflux du secteur de l'informatique.

Dans le Rhin Supérieur, la valeur ajoutée réelle a connu un développement positif tant pour la production des ordinateurs que pour le secteur de la communication, tandis que l'industrie électrique marque une légère baisse de la valeur ajoutée. En Alsace, le secteur informatique apporte une contribution supérieure à la moyenne à la performance de l'ensemble de l'économie régionale. Dans la partie allemande de l'espace du Rhin Supérieur, l'on constate en revanche une implantation particulièrement forte du secteur de la communication.

**Fig. 14 : Contribution du secteur urbain à la croissance du PIB 2000-2004**

en Euro au prix de 1995 et parité du pouvoir d'achat de 1997



Source : BAK Basel Economics, IBC Database 2005

Note : une étoile signifie une contribution négative à la croissance.

Dans l'espace du Rhin Supérieur, le secteur urbain fournit une part d'un peu moins de 40% au produit intérieur brut, il est donc sous-représenté par rapport à presque toutes les régions de comparaison. Or les services liés au secteur urbain sont justement les branches dont l'implantation dans les métropoles est normalement supérieure à la moyenne. Il s'agit donc là d'une faiblesse de la région du Rhin Supérieur en tant que métropole. Contrairement aux branches industrielles, ce secteur semble donc affecté par les frontières nationales qui découpent l'espace du Rhin Supérieur. Tandis que l'importance du commerce et du secteur financier dans le Rhin

Supérieur ne diffère pas sensiblement de la moyenne européenne, on constate notamment une sous-représentation des secteurs des transports et de l'immobilier<sup>22</sup>. Cette situation devrait être partiellement due à la structure polycentrique de l'espace du Rhin Supérieur. L'amélioration des réseaux entre les centres régionaux recèle donc un potentiel de croissance pour le secteur des transports (notamment pour le trafic transfrontalier terrestre).

London, leader de croissance, joue un rôle particulier parmi les régions de comparaison. Le secteur financier, le secteur immobilier et celui des services aux entreprises sont très performants dans cette métropole mondiale. Zurich constitue un contre-exemple par rapport à London. En effet, dans cette région, le secteur urbain revêt pratiquement la même importance économique qu'à London, mais la crise du secteur financier de 2001-2003 a provoqué une évolution clairement négative de la valeur ajoutée de l'ensemble du secteur urbain.

Parmi les régions transfrontalières considérées, Oresund est la seule région dont le secteur urbain apporte une contribution significative à la croissance. Cependant, les impulsions positives proviennent uniquement de la métropole de Kopenhague, tandis que la partie suédoise de la région n'a pas été en mesure de contribuer à la croissance.

---

<sup>22</sup> Le secteur des transports comprend les transports terrestres, par eau, aériens, les entreprises d'expédition et les agences de voyage. Le secteur de l'immobilier englobe l'achat, la vente et la location de biens fonciers, de biens immobiliers et de logements.

## 3 Les particularités de la région du Rhin Supérieur

---

**Ce chapitre est consacré aux champs thématiques qui confèrent à la région métropolitaine du Rhin Supérieur son caractère unique et son attractivité quant à sa situation géographique, sa capacité d'innovation et sa qualité de vie : coopération institutionnelle entre les collectivités territoriales, recherche et enseignement, relations culturelles, transports, relations économiques, marché du travail. Dans ces domaines, l'espace du Rhin Supérieur constitue, du fait de sa coopération transfrontalière efficace, une région modèle pour une Europe dont les composantes se rapprochent de plus en plus.**

---

La région du Rhin Supérieur présente plusieurs aspects qui lui donnent un caractère unique et la différencient des régions de comparaison. L'élément le plus frappant est certainement le caractère trinational et bilingue de la région. Si les frontières nationales continuent d'être une entrave, elles ont été relativisées dans la plupart des domaines – et même surmontées dans certains – par des formes de coopération tant visionnaires que pragmatiques entre les diverses composantes de la région. Le caractère modèle de la région métropolitaine du Rhin Supérieur pour l'Europe tient aussi au fait que les frontières concernées ne sont pas seulement internes à l'Union européenne, mais qu'il s'agit également d'une frontière extérieure de l'UE.

Du fait de sa signification en tant que lieu d'implantation d'institutions politiques, la ville de Strasbourg joue un rôle particulier au sein de la région du Rhin Supérieur. En effet, elle est le siège du Parlement Européen, l'une des principales instances de l'Union européenne. Strasbourg est également le siège du Conseil de l'Europe et de la Cour européenne des Droits de l'Homme. Le rayonnement de Strasbourg en tant que capitale de l'Europe dépasse donc les frontières de l'Union européenne.

### 3.1 Coopération institutionnelle entre les collectivités territoriales

Le chapitre 2.1 de cette étude fait référence à la signification d'une solide tradition de coopération régionale en vue de la reconnaissance d'une région en tant que région métropolitaine. L'espace du Rhin Supérieur se caractérise par diverses formes de coopération qui se sont développées en permanence et atteignent aujourd'hui un haut degré de coopération institutionnelle sur une série de plans. En 1975, une première Commission gouvernementale franco-germano-suisse se réunit et décide la création d'un Comité régional pour la partie nord et d'un Comité régional pour la partie sud de la région. Depuis 1991, les deux Comités régionaux siègent ensemble en tant que Conférence franco-germano-suisse du Rhin Supérieur, comptant actuellement 9 groupes de travail. Cette Conférence devient ainsi l'organe central d'information et de coordination de la coopération transfrontalière dans le Rhin Supérieur. En 1997 est créé le Conseil Rhénan, constitué de membres des parlements régionaux des différentes composantes de la région. En outre, depuis 1988, un Congrès Tripartite a lieu tous les deux ans en général. Ce Congrès est l'occasion d'approfondir un thème général en assurant une large participation

de représentants du monde économique, de l'administration, des organismes consulaires, des médias et des citoyens de la région.

Mais la coopération institutionnelle transfrontalière entre les collectivités territoriales ne se limite pas à l'espace du Rhin Supérieur dans son ensemble, puisqu'elle se prolonge en diverses structures à plus petite échelle (voir carte). Les composantes de la partie sud du Rhin Supérieur se sont ainsi réunies pour former la Regio TriRhena. Les associations Regio Basiliensis, Regio du Haut-Rhin et RegioGesellschaft Schwarzwald-Oberrhein ont fondé en 1995 le Conseil de la Regio TriRhena, qui peut être considéré comme plateforme de coopération trinationale de la partie sud du Rhin Supérieur axée sur la politique communale. Ses membres sont des villes, communes et collectivités territoriales, mais aussi des associations économiques, hautes écoles, fédérations et associations de l'espace transfrontalier entre Colmar, Freiburg, Mulhouse, Lörrach et Bâle.

Dans la partie nord, la Regio TriRhena trouve son équivalent dans Regio Pamina. Créée à l'initiative de la « Déclaration d'intention de Wissembourg » de 1988, elle est devenue entre-temps un groupement local de coopération transfrontalière dont les membres sont la région d'Alsace, le Département du Bas-Rhin, l'ensemble des Landkreis et Stadtkreis du territoire concerné ainsi que le Regionalverband Mittlerer Oberrhein et la Planungsgemeinschaft Rheinpfalz. L'objectif principal est un développement commun du territoire. Dans la partie médiane du Rhin Supérieur, l'instance de coopération transfrontalière est la Communauté de travail CENTRE. Créée en 1999, elle se compose de représentants élus des deux pays. Les divers domaines thématiques sont traités dans le cadre de groupes de travail.

L'Eurodistrict Strasbourg-Ortenau et les Eurodistricts en construction que sont « Region Freiburg/Centre et Sud Alsace » et l'Eurodistrict de Bâle ont d'ores et déjà été évoqués au chapitre 1.4. Sur le plan institutionnel, il faut encore relever que l'Eurodistrict Strasbourg-Ortenau dispose d'un Conseil de l'Eurodistrict composé de représentants élus des collectivités territoriales. Le Comité de Suivi, conçu comme un Conseil de l'Eurodistrict élargi, réunit des représentants de l'ensemble des échelons institutionnels des deux Etats, du Ministre fédéral délégué aux affaires européennes au représentant des communes. Il existe en outre un Groupe de coordination composé d'agents des administrations et un Groupe d'experts institué par le Conseil de l'Eurodistrict.

Institution qui vise à coordonner le domaine de l'aménagement du territoire au niveau transfrontalier, l'association ATB (Agglomération Trinationale de Bâle) a été fondée en 2002. Elle comprend un bureau d'aménagement actif au niveau transfrontalier. En outre, la région de Bâle dispose d'une Conférence d'Agglomération trinationale créée en 2000. Composée de délégués de Bâle-Ville, Bâle-Campagne, du Landkreis Lörrach et de la Communauté de Communes des Trois Frontières, cette conférence traite des thèmes régionaux importants dans le cadre de groupes de travail.

La région métropolitaine de Rhein-Neckar – qui recoupe le territoire de la région métropolitaine du Rhin Supérieur –, l'aire métropolitaine de Bâle et le Réseau métropolitain Rhin-Rhône sont d'ores et déjà évoqués au chapitre 1.3.

Abb. 15: La coopération suprarégionale dans le Rhin Supérieur



Quelle: Baden-Württemberg, Regierungspräsidium Freiburg

### 3.2 Recherche et enseignement

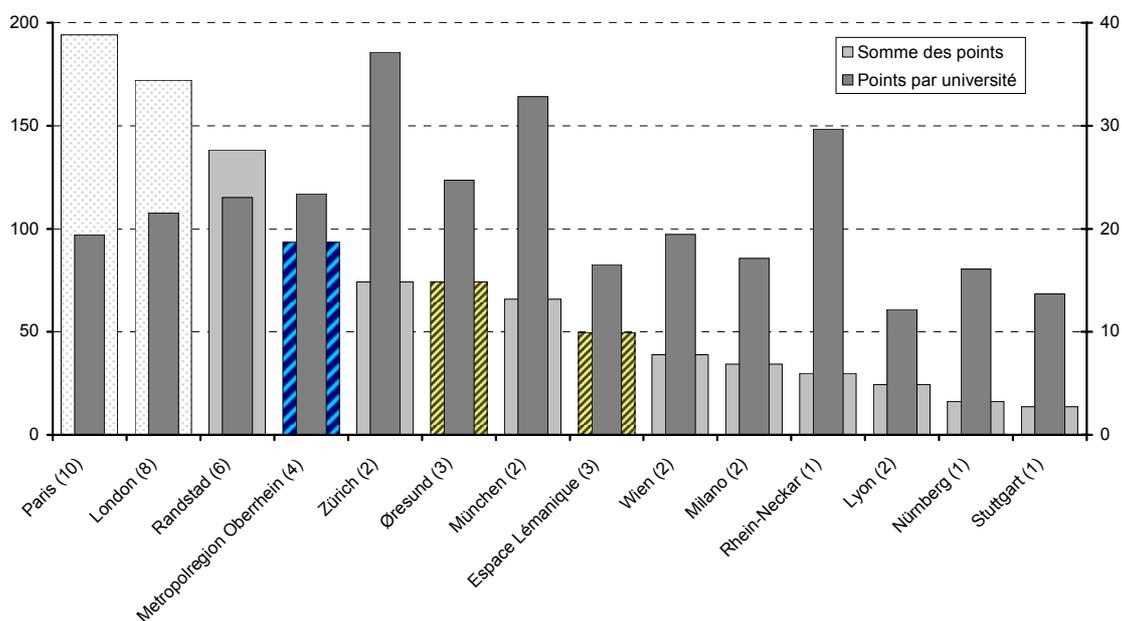
Dans le domaine de la recherche et de l'enseignement, la région profite des liens transfrontaliers étroits qui prennent leur origine dans l'histoire, mais sont également entretenus et développés de manière intensive depuis un certain temps. Sur le plan historique, l'espace du Rhin Supérieur est une région possédant une longue tradition universitaire. Les universités de Freiburg et de Bâle ont été fondées à la même époque, la première en 1457 et la seconde en 1460. Avec l'université de Strasbourg, créée en 1621, la région compte donc trois sites universitaires européens qui ont marqué l'histoire. Fondée en 1825, l'université de Karlsruhe fut la première haute école technique d'Allemagne et s'inscrit donc également dans le cadre de cette importante tradition. Mais ces universités ne jouent pas seulement leur atout historique : c'est par la qualité de la formation offerte qu'elles se distinguent. En effet, l'Index de Shanghai<sup>23</sup> des 500 meilleures universités du monde classe Bâle, Freiburg et Strasbourg parmi les 100 premières,

<sup>23</sup> L'« Academic Ranking of World Universities » de l'« Institute of Higher Education of Shanghai Jiao Tong University » - appelé « Index de Shanghai » - est publié depuis 2003 et a suscité un intérêt international. Cet index est pour l'instant l'un des seuls classements à comparer environ 500 universités du monde entier. Il évalue la qualité de l'enseignement, la qualité de la faculté et l'importance des résultats de recherche. (<http://ed.sjtu.edu.cn/ranking.htm>)

tandis que Karlsruhe obtient le 254e rang. En outre, plus récemment, deux autres sites universitaires de la région se sont établis : Mulhouse-Colmar et Landau, qui est un des sites de l'université Koblenz Landau. La région du Rhin Supérieur se trouve donc en très bonne position dans le domaine de la recherche et de l'enseignement. Ce positionnement avantageux se reflète également dans les 2.5% du produit intérieur brut affectés à la recherche et au développement chaque année, une valeur qui se situe au-dessus de la moyenne de l'Europe occidentale (2%).

**Fig. 16 : Indice de la qualité de la recherche universitaire**

D'après l'index de Shanghai des 500 meilleures universités du monde (entre parenthèse est le nombre des universités)



Source : BAK Basel Economics

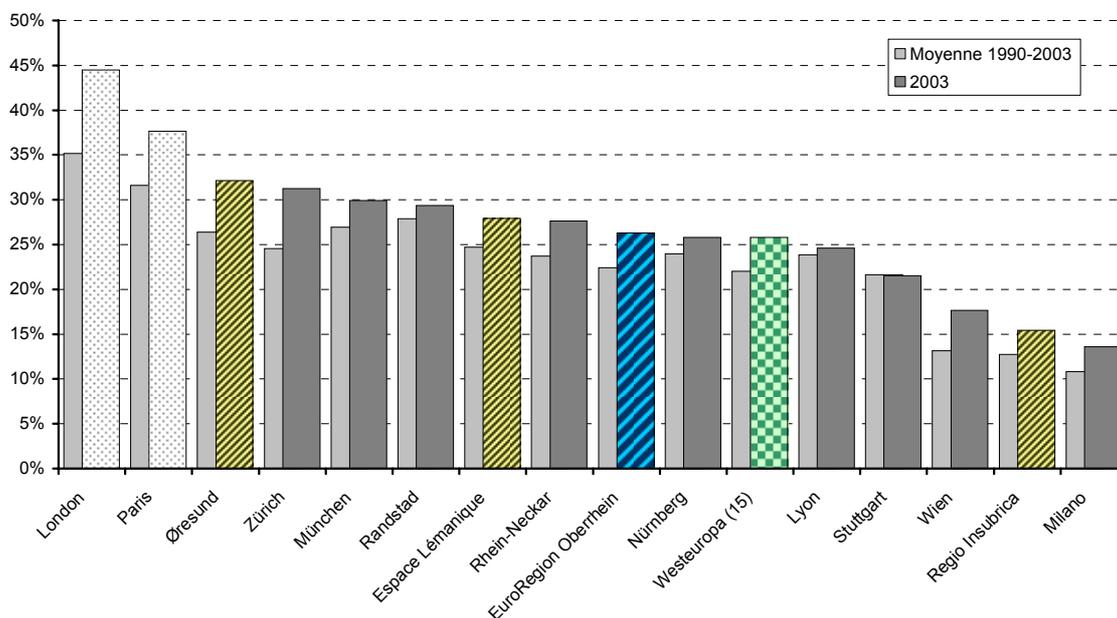
Note : La Regio Insubrica ne dispose pas d'université selon l'index de Shanghai.

Au vu de la densité des universités et de l'existence de nombreuses hautes écoles spécialisées, il n'est pas étonnant qu'on puisse, pour la région du Rhin Supérieur dans son ensemble, considérer que la population présente un bon niveau de formation en comparaison internationale. En ce qui concerne la proportion des personnes actives occupées ayant un diplôme d'une haute école, donc une formation tertiaire, la région du Rhin Supérieur occupe une bonne position par rapport à d'autres régions. Elle se positionne de manière analogue pour la part des personnes ayant un diplôme de formation secondaire<sup>24</sup>.

<sup>24</sup> En Suisse et en Allemagne, ce niveau correspond à la formation secondaire I. En France, la formation secondaire inclut entre autres le Certificat d'aptitude professionnelle, le Brevet d'études professionnelles, la Mention complémentaire, le Brevet et le Baccalauréat professionnel et les Diplômes de moniteur éducateur et d'éducateur technique spécialisé (OECD, 1999 : Classifying Educational Programmes).

**Fig. 17 : Disponibilité de la main d'oeuvre hautement qualifiée**

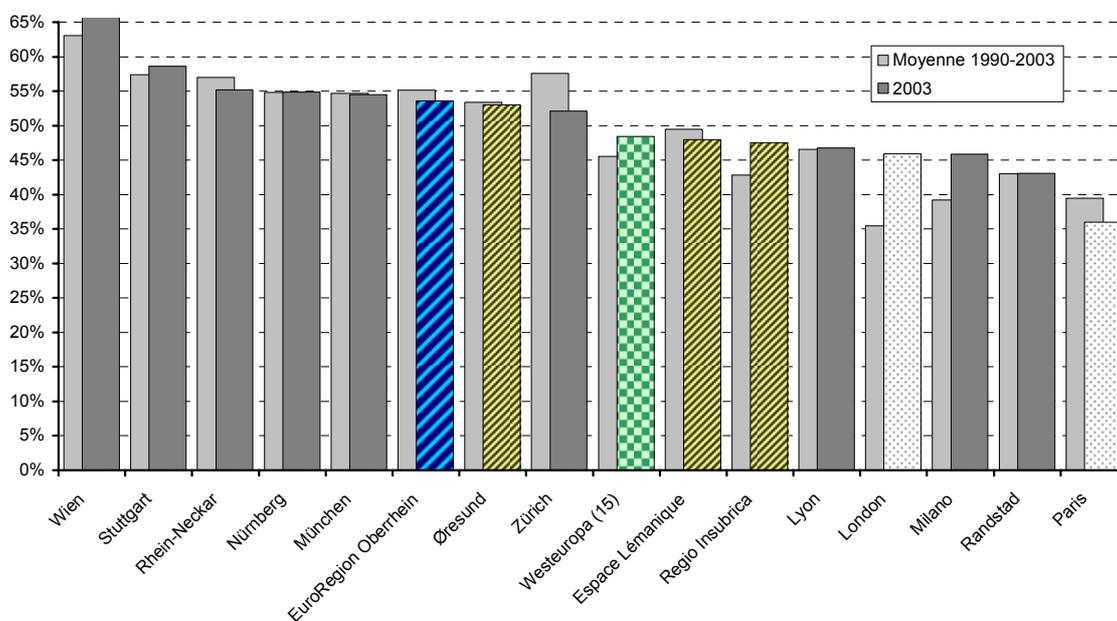
Personnes occupées disposant d'une formation tertiaire, en %



Source : BAK Basel Economics

**Fig. 18 : Disponibilité de la main d'oeuvre qualifiée**

Personnes occupées disposant d'une formation secondaire, en %



Source : BAK Basel Economics

Les initiatives de coopération dans le domaine de l'enseignement et de la recherche scientifique sont nombreuses et en croissance permanente. EUCOR, la Confédération européenne des universités du Rhin Supérieur, joue un rôle pionnier en la matière depuis 1989. Ce réseau des universités de Bâle, Freiburg i.Br., Karlsruhe, Mulhouse-Colmar et Strasbourg vise à stimuler les échanges d'enseignants et d'élèves, la mise sur pied de programmes de recherche communs, les études transfrontalières dans des cursus universitaires et cours communs ainsi que la reconnaissance réciproque des unités de cours.

L'on relèvera en particulier le cursus commun proposé en biotechnologie par les universités de Strasbourg, Bâle et Freiburg, donnant lieu à un diplôme trinational reconnu. L'« European Course in Pharmaceutical Medicine » – une offre de formation continue pour les médecins en coopération avec l'industrie chimique de la région – et l'université d'été sur les sciences de l'environnement, organisée tous les deux ans, constituent également des offres de formation trinationales. Il existe en outre un groupe de recherche sur l'Antiquité dans le Rhin Supérieur, qui participe surtout aux fouilles archéologiques de Biesheim/Kunheim et à des programmes d'histoire romaine. Des réseaux de chercheurs relient des scientifiques dans les domaines de la neuroscience, de la nanotechnologie, des sciences de la terre et de la langue et littérature scandinave<sup>25</sup>. Les spécialistes en neuroscience de la région du Rhin Supérieur ont par exemple créé le réseau Neurex qui réunit plus de 100 laboratoires et 1000 chercheurs, médecins praticiens, ingénieurs, techniciens et étudiants actifs dans ce domaine dans les grands pôles scientifiques de Bâle, Freiburg et Strasbourg. A ces réseaux s'ajoute un important potentiel de recherche industrielle.

En outre, de nombreux groupes de recherche et de travail œuvrent à l'élargissement de l'offre trinationale de cursus universitaires à travers des modules, des séminaires regroupés et des cursus Master communs. EUCOR Virtuale est un portail d'information qui proposera, à partir du début de l'année 2007, des informations et des offres de formation communes. La coopération se traduit notamment par l'existence d'un guide des bibliothèques qui permet la recherche d'ouvrages dans l'ensemble des bibliothèques affiliées. La carte d'étudiant EUCOR, donnant accès aux cours des universités partenaires, permettant des séjours d'études de courte durée dans le cadre du programme semestriel et l'utilisation des bibliothèques, etc., est un autre exemple de coopération. EUCOR réalise ainsi des éléments essentiels d'un système de formation et de recherche transfrontalier en réseau.

Par ailleurs, d'autres cursus d'études et coopérations de recherche se sont établis au niveau transfrontalier dans le sens d'EUCOR. ITADA est un exemple de coopération transfrontalière entre le Land de Bade-Wurtemberg, la Région Alsace et le Nord-ouest suisse dans le domaine de la recherche appliquée pour une agriculture rentable et respectueuse de l'environnement. L'objectif est notamment la protection des ressources naturelles et en particulier de la nappe phréatique du Fossé Rhénan. L'organisation dispose d'un secrétariat à Colmar et d'instances de pilotage technique se réunissant régulièrement. La coopération se concrétise par des programmes de travail s'étendant sur 2 à 3 ans.

---

<sup>25</sup> Les projets URGENT, NANOTECH, le réseau de langue et littérature scandinave et les fouilles archéologiques de Biesheim constituent ensemble le réseau EUCOR Learning and Teaching Mobility (ELTEM).

L'université de Mulhouse-Colmar, la Fachhochschule Nordwestschweiz et la Berufsakademie Lörrach proposent depuis 1997 une formation d'ingénieur trinationale en « Gestion technique de projet en mécatronique ». Ce cursus de 3,5 ans est divisé en trois tiers se déroulant aux trois institutions qui participent à cette formation bilingue. En 2000, les mêmes institutions ont créé un deuxième cursus de ce type dans le domaine de l'économie. Les huit semestres de ces études en « International Business Management » se font pour moitié dans des entreprises des trois régions frontalières et permettent d'obtenir trois diplômes.

Depuis 2000, les ingénieurs civils en formation ont également l'occasion de s'approprier un « savoir transfrontalier » dans le cadre de la formation trinationale en génie civil à Muttenz (près de Bâle), Karlsruhe et Strasbourg. D'autres cursus binationaux offerts par la Berufsakademie Lörrach sont la formation « Expédition, transport et logistique » donnant lieu à un double diplôme en coopération avec l'université de Mulhouse-Colmar ainsi que la formation en tourisme proposée à partir de l'automne 2006.

La Hochschule Offenburg et l'Université Louis Pasteur de Strasbourg offrent un cursus franco-allemand en technique des systèmes dans le cadre duquel les étudiants obtiennent les diplômes de deux pays. Les cours suivis dans les deux institutions constituent une préparation optimale à une carrière professionnelle des deux côtés du Rhin. Au semestre d'hiver 2005/06, les deux universités ont en outre lancé un cursus binational en électrotechnique, une preuve du succès de ce type de formation.

Des coopérations dans le domaine de la recherche et de l'enseignement existent également à des niveaux non universitaires. La Volkshochschule Rheinfelden propose, en coopération avec des écoles privées de Bâle et de Mulhouse, une formation d'« assistant économique trinationale » sur deux ans comprenant l'enseignement des langues et des branches économiques ainsi que trois stages d'une durée de quatre mois chacun. Le certificat Euregio, octroyé à plus de 1000 diplômés depuis 1993, constitue un autre exemple de coopération. Il s'adresse à des personnes en formation et en formation professionnelle dans les trois sous-régions du Rhin Supérieur et leur permet un stage d'au moins quatre semaines dans une entreprise d'une région voisine, ou encore deux stages de trois semaines dans deux pays différents. L'objectif est de mieux comprendre la culture et la mentalité des pays voisins et de promouvoir la mobilité au sein de la formation professionnelle primaire dans le Rhin Supérieur. Les responsables de formation, les formateurs et les enseignants ont la possibilité d'obtenir un certificat Euregio de formateur afin de garantir un encadrement optimal des stagiaires et de construire des échanges d'expériences transfrontaliers entre formateurs. Ce projet prévoit des stages de courte durée dans un pays voisin ainsi que deux journées de cours.

L'Université Populaire transfrontalière PAMINA, sise à Wissembourg, mérite également d'être évoquée dans ce cadre. Créée en 1997, elle propose une importante offre de formation continue s'adressant au Palatinat-Sud, à une partie de Bade et à la partie Nord de l'Alsace.

Pour la population de l'espace du Rhin Supérieur, le bilinguisme constitue à la fois une chance et un défi à relever. Chacune des coopérations mentionnées contribue à surmonter les éventuelles barrières linguistiques. Dans la perspective d'une large diffusion des compétences linguistiques, les écoles primaires et secondaires jouent un rôle important. Des efforts soutenus

ont été déployés ces dernières années pour renforcer l'enseignement de la langue du voisin et l'introduire à un stade précoce.

Il existe en Alsace un nombre croissant d'écoles bilingues fonctionnant sur le modèle des 13 heures en français / 13 heures en allemand. Pour l'année scolaire 2005/06, l'enseignement bilingue est proposé dans 561 classes du degré pré-élémentaire et primaire. 12'577 écoliers profitent de cette offre dans des établissements scolaires publics et privés. Les écoles primaires sont suivies par des classes bilingues dans des collèges et des lycées, mais il faut relever que tous les enfants ayant bénéficié d'un enseignement bilingue au niveau primaire ne réussissent pas les classes bilingues du degré secondaire. 611 écoliers sont actuellement intégrés à une classe qui les prépare à l'ABIBAC, une forme intégrée de l'Abitur allemand et du baccalauréat français. La proportion des écoliers ayant une formation bilingue a continuellement augmenté ces dernières années. Outre les classes bilingues, l'Alsace a décidé en 2000 l'introduction de trois heures de cours dans la première langue étrangère à tous les niveaux, depuis l'école maternelle jusqu'au baccalauréat. La recherche de personnel enseignant qui soit en mesure d'enseigner dans la langue du voisin constitue un défi de taille – qui se complique encore du fait du désir de nombre de parents de voir leurs enfants suivre un enseignement trilingue ou bilingue avec option français-anglais.

Du côté de l'Allemagne, depuis l'année scolaire 2003/2004, le français est la première langue étrangère, enseignée à partir de la première année, dans pratiquement l'ensemble de la partie Bade-Wurtemberg du Rhin Supérieur. Le passage des écoliers ayant le français comme première langue étrangère au niveau secondaire renforcera vraisemblablement la position du français par rapport à l'anglais à ce niveau. Les efforts visent également à augmenter la proportion des classes bilingues et à introduire un enseignement modulaire 50/50, c'est-à-dire l'enseignement en français pour la moitié des heures d'école. En Rhénanie-Palatinat, l'enseignement du français est également possible dès la première année primaire, chaque école étant toutefois libre de choisir cette voie. Dans le Palatinat-Sud, la part des écoles ayant opté pour le français en première langue étrangère se monte à environ 30 à 40%, les autres écoles choisissant l'anglais. La proportion de l'anglais est en augmentation. Pour ce qui est du français au niveau du jardin d'enfants, on constate en revanche une tendance croissante. Il existe un grand nombre de garderies privées qui font intervenir la langue du voisin dans la prise en charge des enfants. Bade-Wurtemberg présente également des expériences positives pour le français enseigné dans une atmosphère ludique. Depuis 2001, plus de 40 jardins d'enfants dans le Bade-Sud participent à un projet qui prévoit l'introduction de la langue du voisin au niveau préscolaire et des visites régulières d'écoles maternelles partenaires de l'autre côté du Rhin. Les besoins en matière de bilinguisme au sein des écoles primaires se trouvent donc renforcés. Actuellement, trois écoles du Palatinat-Sud proposent des classes franco-allemandes. Dans le Bade-Wurtemberg, trois écoles ont lancé un projet-pilote.

Comme les lycées bilingues en France, six gymnases de la partie de Bade-Wurtemberg du Rhin Supérieur et trois gymnases de Rhénanie-Palatinat proposent le double diplôme ABIBAC. Deux autres gymnases vont s'y ajouter dès l'année scolaire à venir, et l'enseignement du français au niveau primaire engendre une tendance ascendante dans ce domaine.

Dans Nord-ouest de la Suisse, le français fait depuis toujours partie intégrante des matières enseignées, étant donné que la Suisse romande est une région constitutive de la Confédération suisse. Dans les quatre cantons alémaniques du Rhin Supérieur, le français est la première langue étrangère, dans le Jura c'est l'allemand qui joue ce rôle. Selon les cantons et les écoles, l'enseignement débute en 3e, 4e, 5e ou 6e année. Dans le cadre de la discussion sur l'introduction d'une deuxième langue étrangère à l'école primaire, de vifs débats concernant la présence de l'anglais ou du français sont actuellement en cours.

La construction des liens au niveau linguistique requiert un effort de la part des élèves, mais implique également une formation correspondante et des cours de perfectionnement pour les enseignants. COLINGUA, association de coopération des instituts de formation des enseignants dans le Rhin Supérieur, est l'une des instances qui s'attèlent à cette tâche. L'objectif est de développer une formation bilingue franco-allemande des enseignants et d'habiliter le corps enseignant à dispenser les cours en deux langues. Les projets réalisés dans ce cadre sont notamment les Etudes de l'enseignement européen portées par les Pädagogische Hochschulen Karlsruhe et Freiburg, les Etudes de l'enseignement européen Euregio à l'Université de Koblenz Landau ainsi que le cursus intégré de l'Université de Haute-Alsace à Mulhouse, de l'Institut Universitaire de Formation des Maîtres d'Alsace de Guebwiller et de la Pädagogische Hochschule Freiburg. En outre, un cursus Master trinational sur le plurilinguisme est en cours d'élaboration.

Le projet Trischola s'attache à développer les échanges entre les diverses composantes de la région du Rhin Supérieur, tant pour les enseignants que pour les élèves de l'ensemble des niveaux. Echanges de poste de travail, cours donnés dans une école proche de la frontière, visites d'une classe de la région voisine, programmes d'échange de classes et partenariats scolaires constituent autant de formes de coopération. Trischola propose son aide lors de la recherche de partenaires et de financements de projets. Un autre projet de promotion des partenariats scolaires, « E-twinning », s'adresse surtout aux écoles primaires.

Le manuel scolaire du Rhin Supérieur offre une base idéale pour un enseignement qui permet aux élèves de découvrir leur région dans ses composantes transfrontalières. Réalisé conjointement par diverses collectivités territoriales et autorités scolaires, ce manuel pour les jeunes de 8 à 15 ans traite la nature, la culture, l'histoire et une série d'autres thèmes qui intéressent les tranches d'âges concernées.

### 3.3 Culture et tourisme

Par son insertion entre la Forêt-noire, les Vosges et le Jura, la région du Rhin Supérieur constitue une unité géographique. Tout au long de l'histoire, le Rhin a davantage joué le rôle d'un élément de jonction que d'une ligne de démarcation. A partir de l'implantation des Romains et plus tard des Alamans, la région du Rhin Supérieur était constituée, tout au long du Moyen Âge, de petites principautés qui ont été rattachées à de grands Etats à l'époque moderne seulement. Au XIX<sup>e</sup> et au XX<sup>e</sup> siècles, la région a fait l'objet de disputes permanentes entre les grandes puissances.

Depuis des temps reculés, l'espace du Rhin Supérieur abrite une population dense présentant une croissance rapide, ce qui a donné naissance à un patrimoine historique et culturel particulièrement riche. L'offre de sites culturels est large et uniformément répartie, car aucune des villes n'était en mesure de se placer au-dessus des autres par son rayonnement. L'attractivité des sites culturels de la région, la beauté du paysage et le caractère intact de la nature constituent des atouts touristiques certains, notamment du fait d'une grande diversité liée au caractère trinational de la région. Le tourisme de cure et thermal, les conférences, les congrès et les foires complètent aujourd'hui cette offre. Les presque 17 millions de nuitées enregistrées en 2004 témoignent de l'importance du tourisme pour l'économie locale. La proximité des destinations touristiques telles que la Forêt-noire, les Vosges et le Jura assure à la région un solide potentiel touristique à l'heure où les frontières perdent en importance pour les visiteurs. Le parc d'attractions Europapark de Rust représente un bon exemple de projet touristique qui dépasse largement les frontières nationales. Son rayonnement ne se limite pas à son nom, puisqu'une partie importante des salariés du parc habite en Alsace tandis qu'environ 40% des visiteurs sont Français ou Suisses.

Les organisations touristiques des différentes sous-régions ont saisi l'importance d'une commercialisation commune. L'espace de Freiburg, Colmar, Mulhouse et Bâle peut être cité en exemple, car il opère une présentation conjointe à travers un portail touristique unique (<http://www.tourismtrirhena.com>) et du matériel de présentation sur papier, selon le principe « 3 pays = 1 destination ». Cette stratégie inclut également un accueil commun à l'EuroAirport Bâle-Mulhouse-Freiburg.

Dans la partie nord de la région du Rhin Supérieur, l'Association Touristique Pays de Bade, Alsace, Palatinat, appelée « Vis-à-Vis », propose également une offre touristique transfrontalière, concrétisée notamment sous la forme d'un Pass'Gourmet ou d'une carte intitulée « Route Touristique Franco-Allemande ». Il existe en outre un guide des attractions de la région en deux langues, d'ores et déjà réédité.

La partie sud du Rhin Supérieur a introduit dès 2003 un billet d'entrée commun pour les foires dans le dessein de promouvoir le tourisme transfrontalier lié aux foires. Ce Regio-Ticket permet de visiter les foires partenaires dans les pays voisins avec un seul billet d'entrée. Le Groupement d'intérêt des Foires et Salons de la RegioTriRhena regroupe les foires de Bâle, Freiburg, Lörrach, Mulhouse, Saint-Louis et Hagenthal.

L'édition d'un guide touristique et gastronomique décrivant un itinéraire de 250 km, partant de Contrexéville dans les Vosges à travers l'Alsace jusqu'à la Forêt-noire et Titisee-Neustadt, est un autre exemple des efforts mis en oeuvre pour stimuler, par une action conjointe, le tourisme dans l'espace du Rhin Supérieur. Ce guide est disponible en français et en allemand et suit le parcours symbolique de la « Route Verte », un itinéraire touristique transfrontalier lancé dès 1960 sous le signe de l'amitié franco-allemande. Deux autres itinéraires transfrontaliers documentés par des brochures mènent des Vosges à la Forêt-noire (de Villé à Elzach) et le long du Rhin (Veloroute Rhin).

S'adressant tant aux habitants qu'aux touristes, le Pass Musées est un produit reconnu du paysage culturel transfrontalier de l'espace du Rhin Supérieur. Offert par les musées affiliés

dans l'ensemble de l'espace trinational, ce Pass annuel ouvre l'accès à 170 musées, châteaux et parcs. Le Pass Musées concerne même un espace légèrement plus grand que le territoire couvert par le mandat de la Conférence du Rhin Supérieur, puisqu'il inclut Mannheim et Heidelberg. Six ans après le lancement de cette offre, le nombre d'abonnements vendus est toujours en croissance. Le Pass Musées suscite donc un réel intérêt auprès d'un nombre croissant de personnes.

Le Musée Burghof de Lörrach a choisi de présenter la région du Rhin Supérieur à travers l'ExpoTriRhena, la première exposition permanente d'ampleur consacrée à cette région frontalière de la France, de l'Allemagne et de la Suisse. Cette exposition traite l'histoire et l'actualité de la Région des trois frontières en langue allemande et française en identifiant tant les aspects communs que les différences entre ses diverses sous-régions.

Le Museumsverein Lörrach (D), la Société d'Histoire de Mulhouse (F) et la Gesellschaft für Regionale Kulturgeschichte Baselland (CH) ont en outre créé en 2003 le Réseau Patrimoine de la RegioTriRhena, destiné à réunir des associations engagées dans la conservation de l'héritage historique et culturel local et régional. Il encourage la coopération transfrontalière entre les Sociétés et soutient les initiatives de recherche et de publication. Un contrat de coopération existe également entre les trois ateliers de restauration des cathédrales de Strasbourg, Freiburg et Bâle.

Ces dernières années, s'est réalisé un projet dans le domaine de l'art visant à faire connaître la création artistique du Rhin Supérieur sur Internet. Sa plateforme Internet (<http://www.regioartline.org>) décrit l'art contemporain de la région de Bâle, de Strasbourg et de Freiburg, présente des artistes, discute les publications culturelles et propose un calendrier des manifestations artistiques. Regioartline constitue donc un média permettant une vue d'ensemble de l'activité artistique de la région, par-delà les frontières imposées par la géographie, la langue ou la politique culturelle. Depuis 2005, cette présentation en ligne s'accompagne d'une publication mensuelle. Le Kunstportal Pfalz ([www.kunstportal-pfalz.de](http://www.kunstportal-pfalz.de)) joue également le rôle d'un portail artistique transfrontalier pour la partie nord du Rhin Supérieur et au-delà.

La « Régionale » est une série trinationale d'expositions des arts plastiques. Dans le cadre de ce projet, 11 sites d'exposition de la partie sud du Rhin Supérieur présentent pendant un peu plus d'un mois les œuvres d'artistes de la région choisis par un jury spécialisé.

Le prix de littérature Johann Peter Hebel ainsi que le Prix Bartholdi reflètent également la dimension transfrontalière de la réflexion et de l'action dans la région. Depuis les années 1930, le prix Johann Peter Hebel est décerné tous les deux ans par le Land de Bade-Wurtemberg à des écrivains qui apportent une contribution particulière à la littérature de l'espace alémanique. Il s'adresse notamment, mais pas exclusivement, aux régions d'Alsace, du Nord-ouest suisse et de Bade-Sud. Le Prix Bartholdi, quant à lui, a été créé en 2001 à Colmar dans le dessin de promouvoir la dimension internationale des cursus universitaires économiques et, plus généralement, la mise en place de cursus binationaux ou trinationaux dans la région du Rhin Supérieur, et de récompenser des personnalités de leurs efforts particuliers en faveur de la coopération transfrontalière.

### 3.4 Relations de trafic

La construction de voies de communication et le désenclavement constituent des facteurs essentiels pour le développement sociétal et économique d'une région, exerçant une influence dans les domaines de la compétitivité, de l'emploi et de la croissance économique. Un rôle important revient tant à la connexion avec les voies de communication européennes et intercontinentales qu'à la structure du trafic national et régional. Du point de vue géographique, la région du Rhin Supérieur se trouve au cœur de l'Europe occidentale et centrale. Les villes de Paris, Londres, Bruxelles, Milan, Vienne ou Berlin se trouvent toutes dans un rayon de 670 kilomètres de distance. Les données topographiques liées au Rhin – axe principal entre les Vosges et la Forêt-noire – et l'orientation nationale de la planification du trafic par le passé font du Rhin Supérieur une région dominée par deux liaisons parallèles du Nord au Sud, en France et en Allemagne, tant pour le trafic routier que pour les transports ferroviaires. En ce qui concerne le trafic routier, ce sont les autoroutes A5 (Francfort, Karlsruhe, Bâle) et A35 (Strasbourg – Bâle) ainsi que leur prolongement commun en tant qu'A2 et A3 en Suisse. Ces voies de communication jouent un rôle charnière pour le trafic nord-sud en Europe. En effet, une grande partie du transit alpin passe par cet axe qui se prolonge par la route du Gothard en Suisse. De tout temps, ces grands axes de trafic européens longeant le Rhin ont été essentiels pour l'économie du Rhin Supérieur. Cet impact devrait encore se renforcer en raison de l'individualité et la flexibilité croissantes du transport de personnes et de biens.

Une analyse détaillée de la situation des transports dans le Rhin Supérieur (Etude plurimodale des transports<sup>26</sup>) démontre que, dans l'ensemble, la région du Rhin Supérieur présente un système de transport développé et dense : excellente liaison avec les autoroutes, bonne infrastructure ferroviaire et liaison fluviale de grande ampleur avec la Mer du Nord. Cinq aéroports relient la région au trafic aérien international.

Cet important axe nord-sud s'ouvre sur l'Est à Karlsruhe et Bâle, et sur l'Ouest à Strasbourg et Mulhouse. Ces villes remplissent donc une fonction de plaque tournante européenne. Malgré une infrastructure routière généralement bien développée, il convient néanmoins de relever certains déficits. Les liaisons permettant de traverser le Rhin mériteraient d'être développées. Force est de constater qu'un axe est-ouest de qualité fait défaut, tant au niveau du trafic routier que ferroviaire. Ce manque ne concerne pas seulement le trafic international, mais aussi les liaisons à l'intérieur de l'espace du Rhin Supérieur. Ainsi, il n'existe pas de liaison routière performante entre Colmar et Freiburg, ni de connexion de Strasbourg à l'A5 allemande. En outre, l'axe nord-sud mentionné ci-dessus présente une lacune du côté gauche du Rhin, entre la Palatinat-Sud et le Nord de l'Alsace, puisque l'autoroute est interrompue entre l'A65 en Allemagne et l'A35 en France. De plus, les problèmes de capacité représentent un défi de taille pour la maîtrise du trafic routier. Le trafic routier transfrontalier est notamment confronté à des goulets d'étranglement au niveau des postes frontières avec la Suisse, mais les embouteillages transfrontaliers sont également un phénomène récurrent entre Mulhouse et Freiburg.

---

<sup>26</sup> Étude plurimodale des transports dans le Rhin Supérieur. Rapport final par MVA, RAPP, Kessel + Partner et IWW, sur mandat de la Direction Régionale de l'Équipement – Alsace, décembre 2003.

Le trafic ferroviaire de la région offre d'excellentes liaisons avec le réseau ferroviaire transeuro-péen. Comme pour le trafic routier, l'axe nord-sud joue un rôle essentiel, en particulier la liaison ferroviaire Hambourg-Francfort-Bâle-Milan. Le TGV Est améliorera encore la situation. Dès 2007, Paris se atteignable en 2h20 depuis Strasbourg. Le temps de déplacement entre Bâle et Paris se réduira à 3h30. L'espace du Rhin Supérieur deviendra une région centrale pour les transports est-ouest en Europe par le développement de la Magistrale Paris-Munich-Vienne-Budapest, dont la construction exigera certes encore du temps, surtout en Allemagne. Pour l'instant, le constat qui vaut pour le trafic routier dans son ensemble s'applique également au réseau ferroviaire : les liaisons transfrontalières entre la France et l'Allemagne sont bien moins fréquentes que celles avec la Suisse, où les fréquences élevées des transports de passagers et de biens entraînent des phénomènes de surcharge de réseau en de nombreux endroits. C'est par exemple le cas pour les liaisons Mannheim-Bâle ou Strasbourg-Mulhouse. Les nœuds ferroviaires de Bâle et Strasbourg sont également surchargés, les limites de capacité des infrastructures sont donc atteintes.

En matière de trafic régional, les transports publics assurent une offre performante pour les liaisons entre les zones urbaines de la région. Les temps de déplacement sont comparables à ceux du trafic privé. La connexion est-ouest entre Karlsruhe et Mulhouse-Colmar représente cependant une exception, car les transports publics sont nettement moins développés à ce niveau. Sur certains segments, le développement du trafic régional transfrontalier présente un caractère modèle. Il existe ainsi des liaisons directes entre Offenbourg, Kehl et Strasbourg par le MétroRhin et la S-Bahn d'Ortenau. Pour la connexion avec la Suisse, la Regio-S-Bahn bâloise entretient diverses liaisons transfrontalières directes. Il existe une liaison régionale circulant chaque heure entre Bâle et Freiburg et si l'on prend en compte les trains de longue distance, la densité est encore bien plus élevée. Une autre ligne de S-Bahn circule entre Mulhouse, Bâle, Laufenburg et Frick-Brugg. Du fait de la présence de la gare allemande Badischer Bahnhof, la ville de Bâle dispose de deux autres lignes de S-Bahn desservant Zell dans la vallée de la Wiese et Rheinfelden-Waldshut. Des infrastructures de trafic régional transfrontalier relient également Neustadt-Landau et Wissembourg ainsi que Wörth et Lauterbourg.

Il existe en outre des projets de liaisons transfrontalières de tramway dans le domaine des transports urbains. Le nouveau programme d'agglomération de Bâle compte l'établissement de liaisons de tramway avec Weil am Rhein et Saint-Louis au nombre des projets prioritaires. Des prémices de projets similaires existent pour une liaison de tramway entre Strasbourg et Kehl.

Du fait de la présence du Rhin, le transport de biens par navigation intérieure revêt une importance considérable pour la région. Le Rhin possède de larges capacités et une série de ports rhénans, de Germersheim dans le Palatinat-Sud jusqu'à Rheinfelden dans le canton d'Argovie. Les ports sont des plaques tournantes de différents types de transports et devraient encore gagner en importance du fait de la croissance du commerce de biens et des aspects écologiques. La navigation intérieure complète donc le trafic routier et ferroviaire et relie la région du Rhin Supérieur aux ports de Rotterdam et Anvers dans la Mer du Nord.

La région du Rhin Supérieur dispose de cinq aéroports. L'aéroport de Strasbourg-Entzheim et l'EuroAirport Bâle-Mulhouse-Freiburg jouent un rôle continental important, assurant des vols journaliers vers l'ensemble des centres économiques d'Europe occidentale. Un autre aéroport

d'une certaine importance concernant le transport de passagers est le Baden Airpark (Karlsruhe-Söllingen). L'aéroport de Lahr ne dispose pas de la licence pour le transport de passagers, mais est parfaitement adapté au trafic de fret, permettant même l'atterrissage du plus grand avion du monde. L'aéroport de Colmar-Houssen est principalement fréquenté par de petits avions transportant des personnes en voyage d'affaires.

L'EuroAirport est exemple remarquable de coopération transfrontalière réussie. Il constitue une ouverture sur le monde pour la partie sud de la région du Rhin Supérieur. Les statistiques de passagers démontrent que les habitants des trois pays tirent à peu près le même profit de l'existence de cet aéroport. Des 3,3 millions de passagers au total pour 2005, 30% provenaient de France, 40% de Suisse et 30% d'Allemagne.

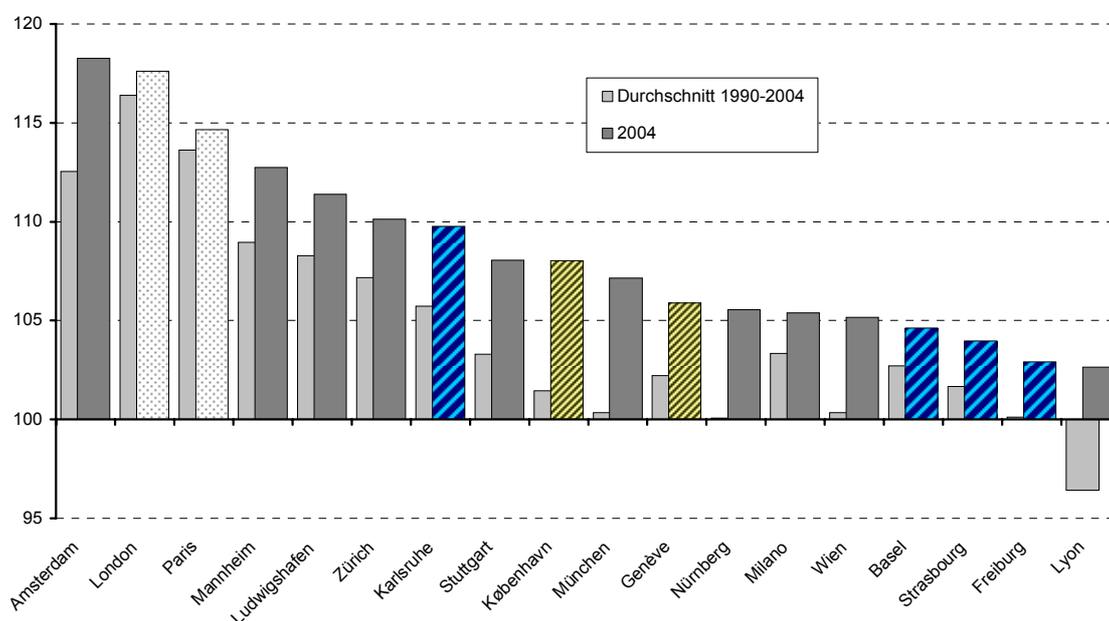
A l'époque de la mondialisation, l'accessibilité d'une région est déterminante pour sa participation à la croissance économique. Ce constat vaut tant pour l'accessibilité intercontinentale qu'intrrégionale<sup>27</sup>. La dimension internationale concerne la qualité des connexions entre une région et les destinations extra-européennes et donc uniquement le trafic aérien et les liaisons ferroviaires et routières à utiliser pour atteindre les aéroports. Il convient de relever que l'accessibilité est toujours calculée pour un point précis ; c'est pourquoi les deux tableaux comparent des villes au sein des régions de comparaison, et non les régions en tant que telles. Les métropoles disposant d'une importante plateforme aérienne (hub) obtiennent donc les meilleurs résultats. La région du Rhin Supérieur ne possède pas ce type de plateforme, mais les différentes sous-régions profitent de leur proximité géographique par rapport à Francfort, Paris ou Zurich. Cet avantage apparaît le plus clairement pour la ville de Karlsruhe, qui parvient même à se classer devant des villes telles que Munich ou Milan.

---

<sup>27</sup> Le modèle d'accessibilité de BAK analyse l'accessibilité d'environ 300 villes. Les indicateurs incluent les temps de déplacement – y compris le temps nécessaire au transfert et au check-in – entre ces villes sources et 300 villes cibles ainsi que le PIB de la région concernée en tant que facteur de pondération. Au niveau global, le temps de déplacement est calculé sur la base de la liaison aérienne la plus rapide (y inclus le temps nécessaire pour rejoindre l'aéroport et le quitter), tandis qu'au niveau continental, c'est la liaison ferroviaire, routière ou aérienne la plus rapide qui est déterminante.

**Fig. 19 : Accessibilité intercontinentale**

Indice, moyen de toutes les régions 2002 = 100



Source : BAK Basel Economics

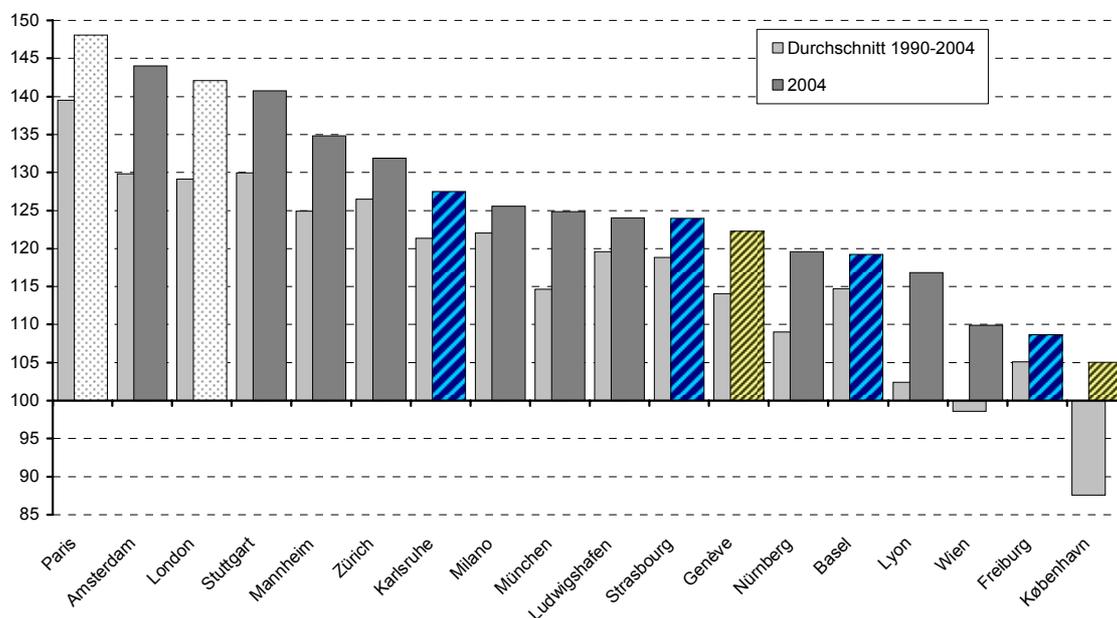
Note : Pour la Regio Insubrica aucune donnée n'est disponible.

Le transport interrégional ne concerne pas uniquement le trafic aérien, puisqu'il inclut divers types de trafic. Outre l'existence de liaisons aériennes rapides, une connexion directe et de qualité avec les réseaux ferroviaires et routiers européens revêt également une importance capitale. En comparaison avec les résultats obtenus pour l'accessibilité intercontinentale – domaine peu influencé par une situation géographique périphérique ou centrale de la région au sein de l'Europe –, l'insertion spatiale est en revanche déterminante pour l'accès au marché intraeuropéen. Tandis que Karlsruhe perd quelques points par rapport aux régions de comparaison, Strasbourg se classe nettement mieux et Bâle parvient également à s'améliorer. Freiburg maintient son rang. En comparaison avec l'index d'accessibilité intercontinentale, ces quatre villes améliorent leur rang du fait de leur position centrale. D'une manière générale, l'accessibilité – intercontinentale et interrégionale – de la région du Rhin Supérieur est supérieure à la moyenne. Il faut néanmoins relever que la partie nord se classe mieux que la partie sud.

La bonne accessibilité et la qualité des infrastructures de transport dans la région du Rhin Supérieur ont permis, au fil du temps, la constitution d'un réseau dense d'offres multimodales dans le domaine des transports et de la logistique, donnant lieu à une concentration élevée d'entreprises performantes de logistique. Ces firmes emploient environ 4,5% des personnes actives occupées de la région du Rhin Supérieur.

**Fig. 20 : Accessibilité interrégionale**

Indice, moyen de toutes les régions 2002 = 100



Source : BAK Basel Economics

Note : Pour la Regio Insubrica aucune donnée n'est disponible.

### 3.5 Relations économiques

Bien que découpé par différentes frontières entre Etats, régions, Lands, Départements et Cantons, le Rhin Supérieur évolue progressivement en direction d'un espace économique commun. Nombre d'initiatives de coopération se sont réalisées ces dernières années, démontrant la vitalité de la place économique. La structure des secteurs possède une large assise, parfois complémentaire entre les différentes sous-régions, et l'intégration transfrontalière est forte. Le marché du travail peut d'ores et déjà être considéré comme un marché commun.

Afin de renforcer le rayonnement de la région du Rhin Supérieur – caractérisée par l'absence d'une métropole dominante – au sein de la concurrence internationale, il convient de mettre en place une stratégie de commercialisation commune de la place économique (« Standortmarketing »). Le site Internet [www.upperrhine.com](http://www.upperrhine.com), portail de la région, a été créé à cet effet. L'on constate pourtant qu'une structure de contact commune et une définition claire des objectifs font encore défaut, car le site renvoie immédiatement aux différentes collectivités territoriales ou à leurs services de promotion économique et chambres du commerce. Le Club des Développeurs de la Regio PAMINA représente un portail similaire, bien qu'il se limite à une partie de la région du Rhin Supérieur. Ce club veut être au service des entreprises qui envisagent de s'implanter dans la région ainsi que des firmes de la zone médiane du Rhin Supérieur, du Palatinat-Sud et du Nord de l'Alsace. Il se compose d'agences de développement, de chambres consulaires et de collectivités territoriales (<http://www.pamina-business.com>).

Tandis que la stratégie de commercialisation pourrait être améliorée pour l'économie dans son ensemble, elle fonctionne déjà très bien pour certains secteurs économiques. L'exemple le plus marquant est certainement le domaine des sciences de la vie, qui inclut les segments de l'agrochimie, de l'industrie pharmaceutique-biotechnologique et de la technique médicinale.

D'un point de vue historique, la teinture textile et plus tard l'industrie chimique et pharmaceutique ont créé des structures complémentaires entre elles. C'est ainsi que le Nord-ouest de la Suisse compte aujourd'hui des entreprises leader du domaine pharmaceutique et agrochimique ainsi que les plus grands sites de production de la région. Les parties française et allemande de l'espace du Rhin Supérieur se concentrent davantage sur la sous-traitance, la technique médicinale et les activités de recherche et développement. Les trois sous-régions de l'espace du Rhin Supérieur constituent ensemble la plus importante unité de sciences de la vie en Europe. Ce cluster se positionne très avantageusement par rapport à la concurrence internationale. En effet, 40% des entreprises pharmaceutiques et chimiques actives au niveau mondial entretiennent des sites dans la région. Dans le seul domaine de la biotechnologie, près de 400 entreprises développent des activités dans le Rhin Supérieur, s'y ajoutent plus de 150 instituts de recherche et environ 15'000 chercheurs scientifiques actifs dans ce même domaine.

Si l'espace économique trinational dispose de ce cluster performant et transfrontalier dans les sciences de la vie, c'est aussi grâce à l'initiative de BioValley. Celle-ci a donné lieu à la fondation de l'organisation BioValley en 1996, créant une image mondiale pour ce secteur économique du Rhin Supérieur. BioValley possède une association faîtière regroupant Alsace BioValley, BioValley Deutschland et la BioValley Platform Basel. Ainsi s'est créé un réseau consolidé d'entreprises productrices, d'unités de recherche et développement, d'universités, de hautes écoles

spécialisées, d'entreprises de sous-traitance et de logistique, réseau qui permet de réunir la recherche scientifique, le transfert de technologies, le capital et les marchés. Si la construction et l'entretien de ce type de cluster exigent plus de temps dans une région transfrontalière qu'à l'intérieur d'un seul et même Etat, le succès de BioValley démontre que la situation frontalière des différentes sous-régions ne signifie pas forcément un désavantage. Une coopération étroite entre des pays et entre différents acteurs pourrait même devenir un modèle porteur de succès à l'échelle européenne. La France a ainsi reconnu, à l'été 2005, le domaine de l'innovation thérapeutique en Alsace comme l'un des neuf pôles de compétitivité de portée internationale. La compétitivité et l'attractivité de ce centre reposent précisément sur son insertion dans la BioValley, qui se trouve elle-même renforcée par l'allocation de nouveaux moyens.

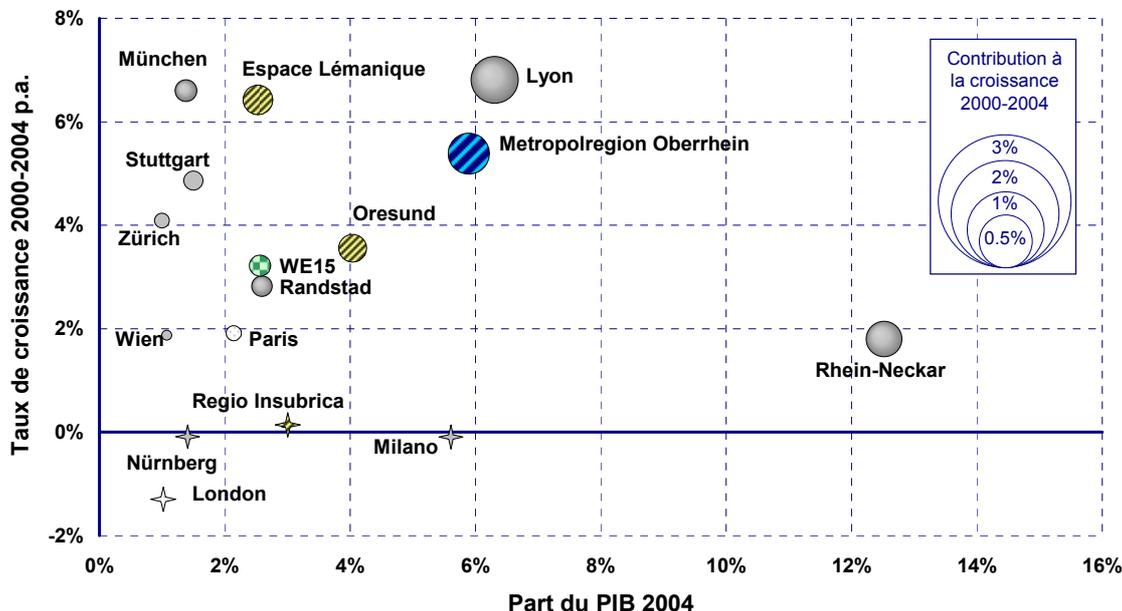
Outre la BioValley, les milieux scientifiques et autres ont introduit ces dernières années la notion de « Nano-Valley » pour la région du Rhin Supérieur. En effet, la zone de Karlsruhe, Strasbourg, Freiburg et Bâle comprend la plus haute densité d'instituts de recherche d'Europe dans le domaine de la nanotechnologie. Karlsruhe, centre de cette zone, possède des structures de recherche uniques en Europe concernant la nanotechnologie. Le réseau Nanomat ([www.nanomat.de](http://www.nanomat.de)) crée des synergies entre universités, instituts scientifiques et entreprises.

Les sciences de la vie présentent un important potentiel d'innovation à forte valeur ajoutée. Il s'agit donc d'un secteur clé pour le développement de la région du Rhin Supérieur. La signification de ce secteur se manifeste notamment par sa croissance supérieure à la moyenne, en comparaison avec d'autres secteurs et régions. Il fournit en outre une part très importante au produit intérieur brut de la région du Rhin Supérieur. La part du secteur de l'industrie chimique-pharmaceutique illustre bien cette situation (voir la page suivante).

Outre le domaine des sciences de la vie, d'autres secteurs offrent des perspectives extrêmement intéressantes. Ils pourraient eux aussi, à l'avenir, jouer le rôle de moteurs de croissance pour la région. Il s'agit par exemple des domaines de la photonique ou des énergies renouvelables. La création de Rhenaphotonics dans le Rhin Supérieur a donné naissance à un réseau transfrontalier dans le domaine de la technologie optique, réunissant des partenaires compétents d'Allemagne, de France et de Suisse. L'objectif est d'atteindre une masse critique en unissant les potentiels en présence. La région du Rhin Supérieur doit ainsi s'établir en tant que site compétitif mondial du secteur de la photonique et devenir une place économique attractive pour la création d'entreprises. Les mesures prises concernent notamment la promotion et le soutien des activités transnationales de recherche et développement ainsi que des coopérations entre instituts de recherche spécialisés. Les efforts visent également à développer les possibilités de formation et, à plus long terme, à mettre sur pied un cursus universitaire transfrontalier en photonique.

**Fig. 21 : Contribution de l'industrie chimique-pharmaceutique à la croissance du PIB 2000-2004**

en USD au prix de 1995 et parité du pouvoir d'achat de 1997



Source : BAK Basel Economics

En ce qui concerne les énergies renouvelables, la « Basel Agency for Sustainable Energy » mène deux projets trinationaux. Le projet « New Energy Base » réunit des entreprises, des prestataires de services financiers et des organismes publics et privés dans le dessein de promouvoir les énergies durables dans la région du Rhin Supérieur. L'objectif second est aussi d'attirer de nouvelles entreprises et de créer des places de travail dans ce marché en expansion. Le deuxième projet, « RegioNER », identifie des financements pour les mesures d'efficacité énergétique et les énergies renouvelables. Le but est notamment la présentation de la région du Rhin Supérieur en tant que pionnière en matière d'énergies renouvelables. Ce projet est piloté par un comité réunissant des représentants des trois pays.

De leur côté, les secteurs plus traditionnels mettent également en œuvre la coopération transfrontalière. Dans la perspective de soutenir les arts et métiers et les petites et moyennes entreprises, diverses chambres des arts et métiers et de commerce des trois pays se sont réunies pour créer un réseau commun de consultation. Outre le conseil dans tous les domaines liés à la région frontalière et l'édition de brochures d'information, ces chambres proposent un accès direct aux entreprises d'arts et métiers actives dans les trois pays sur [www.transinfo.net](http://www.transinfo.net). Le Software Forum Oberrhein est un portail similaire, mais limité à la branche des logiciels (<http://www.software-forum-oberrhein.de>). Ce forum vise à améliorer les contacts entre l'économie et la recherche scientifique, à susciter des coopérations et plus généralement à analyser le potentiel de la région en matière de techniques de l'information.

Depuis un peu plus d'une année, les chambres de l'industrie et du commerce de Mulhouse, Colmar, Strasbourg, des deux Bâle, de la partie sud du Rhin Supérieur et de la zone Hochrhein-Bodensee ont conclu un accord garantissant les mêmes prestations à l'ensemble des membres des différentes chambres. Cette volonté de coopération se traduit également par la rédaction de textes d'orientation communs concernant l'espace du Rhin Supérieur.

### 3.6 Marché du travail

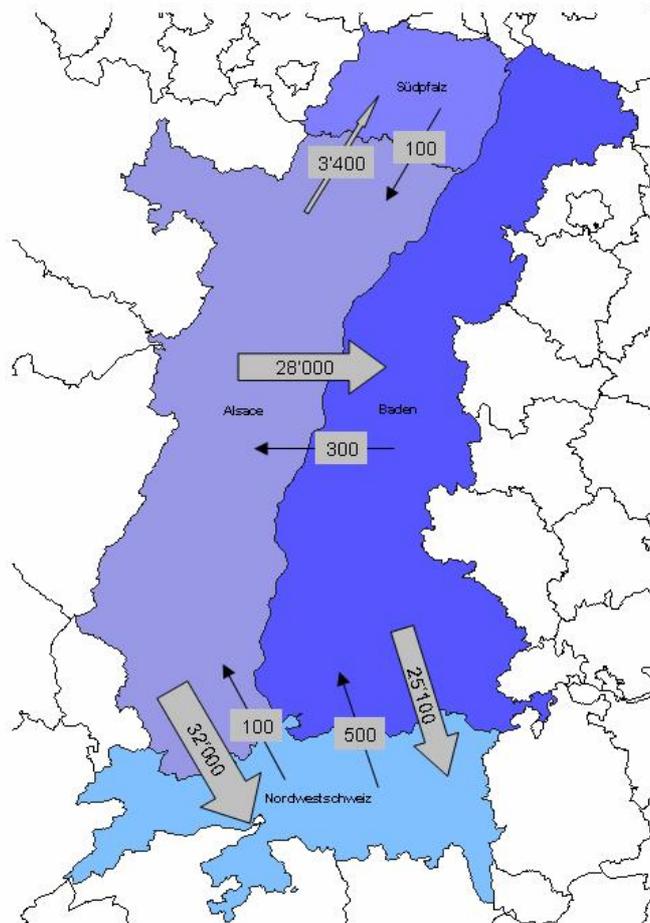
Le marché du travail de l'espace du Rhin Supérieur présente depuis longtemps un haut degré d'ouverture et d'intégration pour la population active des différentes sous-régions. Depuis l'entrée en vigueur de l'accord sur la libre circulation des personnes, l'on peut même considérer qu'il existe un marché du travail unique. Les mouvements de travailleurs frontaliers indiquent pourtant que l'espace du Rhin Supérieur n'est pas une région homogène. Environ 57'000 personnes d'Alsace et du Pays de Bade se déplacent en Suisse pour le travail, 28'000 personnes d'Alsace vont travailler dans le Pays de Bade et environ 3'400 personnes d'Alsace travaillent dans le Palatinat-Sud. La part des personnes résidant en Suisse et travaillant dans un pays voisin est très modeste, tout comme le nombre d'Allemands allant travailler en Alsace. En revanche, il convient de relever que nombre d'Allemands possèdent une résidence en Alsace et habitent dans cette région. Les pendulaires se déplaçant de l'Alsace en Allemagne pour travailler sont donc en partie des Allemands. Le Nord-ouest de la Suisse compte un nombre très limité de pendulaires allant travailler dans les autres sous-régions, le marché transfrontalier du travail est donc une voie à sens unique. Ce constat n'est pas étonnant, les salaires étant nettement plus élevés dans le Nord-ouest de la Suisse par rapport à l'Alsace, mais aussi par rapport au Pays de Bade. De plus, le taux de chômage du Nord-ouest de la Suisse se monte à 3,7%, une valeur bien plus basse que Bade qui présente un taux de 6% et que l'Alsace avec 8,4%<sup>28</sup>. Le sens des mouvements pendulaires s'explique donc par les différences de revenu, mais aussi par les taux de chômage des différentes sous-régions.

La dimension transfrontalière des relations de travail dans le Rhin Supérieur apparaît également dans le fait que les syndicats de la région s'organisent au sein de conseils syndicaux inter-régionaux depuis longtemps.

---

<sup>28</sup> Ces données reflètent la situation en 2004. Source : Rhin Supérieur Données Statistiques 2006, Conférence du Rhin Supérieur D-F-CH.

**Fig. 22 : Les flux de travailleurs frontaliers dans l'espace du Rhin Supérieur**



Source : Publication „Rhin Supérieur Données Statistiques 2006, Conférence du Rhin Supérieur D-F-CH“

Au plan institutionnel, l'importance de la dimension transfrontalière du marché du travail se reflète notamment dans les innombrables demandes adressées aux quatre bureaux d'INFOBEST dans l'espace du Rhin Supérieur. INFOBEST est un réseau trinational de quatre instances d'information qui renseignent et conseillent les particuliers et les entreprises de l'espace du Rhin Supérieur à propos des conditions de travail et de vie dans les pays voisins. Les bureaux INFOBEST participent activement à la mise en œuvre du programme d'EURES-T Oberrhein-Rhin Supérieur dans le cadre d'un traité entre l'Union européenne et les collectivités territoriales. L'espace du Rhin Supérieur est ainsi l'une des 21 régions de l'Union européenne affiliées à un programme d'intégration des marchés du travail de la Commission européenne. Ce programme a pour vocation principale de simplifier la vie des travailleurs frontaliers. S'adressant aux travailleurs et aux employeurs, les services d'EURES-T Oberrhein-Rhin Supérieur proposent par exemple une préparation à la candidature à un poste, des journées d'accueil pour les travailleurs frontaliers, des séances d'information pour les employeurs ou des brochures.

## Perspectives

Cette étude montre que la région métropolitaine du Rhin Supérieur possède un caractère unique du fait de ses formes de coopération très développées dans l'ensemble des champs thématiques significatifs pour les régions métropolitaines. La coopération transfrontalière au sein des diverses instances est exemplaire. Les projets comme EUCOR, l'organisation BioValley, le Pass Musées du Rhin Supérieur ou les associations de transport transfrontalières constituent des projets phares de la coopération binationale et trinationale, déployant un rayonnement remarquable et ayant valeur d'exemple. Mais l'analyse montre également l'existence de domaines dans le traitement revêt une grande importance en vue du développement de l'attractivité d'un espace de vie et de travail soumis à la concurrence internationale.

Un défi réside dans les mutations structurelles liées à la mondialisation de l'économie qui touchent également l'espace du Rhin Supérieur. Sur le plan de la performance économique, le territoire couvert par le mandat de la Conférence du Rhin Supérieur se situe certes en bonne position par rapport à d'autres régions métropolitaines européennes. En vue d'une croissance durable de la prospérité et de l'emploi, il convient néanmoins de mettre à profit le potentiel de renforcement du secteur urbain. En effet, l'on constate dans le Rhin Supérieur une sous-représentation des secteurs de services dont l'implantation est généralement supérieure à la moyenne dans les métropoles. Il s'agit notamment du secteur financier, de la branche des transports, du secteur immobilier et des services aux entreprises. Cette particularité se retrouve en partie – mais dans une moindre mesure – dans certaines autres régions métropolitaines transfrontalières analysées dans le cadre de cette étude.

Un autre champ d'action concerne les domaines dans lesquels la coopération transfrontalière n'a pas encore dépassé le stade initial, même si ces débuts de coopération s'avèrent très positifs. Concernant la promotion économique et la commercialisation du lieu d'implantation (« Standortmarketing »), la question du développement des structures à l'arrière-plan du portail existant se pose. La même interrogation s'applique également à la commercialisation touristique commune, domaine qui recèle encore des opportunités en matière d'offre touristique transfrontalière. Un portail commun, par exemple une présence trinationale sur Internet, perd en efficacité si les options proposées derrière le portail sont trop nombreuses.

Sur le plan économique, un autre défi concerne la mise en réseau des entreprises d'ores et déjà implantées dans la région et une coordination commune de l'implantation de nouvelles firmes. Au centre de l'intérêt se trouvent naturellement les entreprises et les secteurs qui possèdent un potentiel de formation d'un cluster porteur d'avenir.

La mise en réseau des structures de formation nationales et la diffusion de la connaissance des langues étrangères au sein de la population représentent également des champs d'action possibles en vue du renforcement de la région métropolitaine du Rhin Supérieur.

Dans le domaine de l'infrastructure de transport, les champs d'action concernent l'augmentation des capacités ferroviaires et routières, l'élimination des goulets d'étranglement et, d'une manière générale, les liaisons est-ouest. Dans ce contexte, une réflexion sur la question des aéro-

ports et des sites d'atterrissage s'impose, notamment au vu du renforcement à venir de la connexion aux liaisons ferroviaires européennes à grande vitesse.

Ces questions, parmi d'autres, continueront d'exiger un haut degré de coopération entre les acteurs de l'espace du Rhin Supérieur, afin de valoriser encore davantage les atouts de l'espace trinational du Rhin Supérieur en tant que lieu d'implantation. Il s'agira notamment de déterminer les structures organisationnelles nécessaires à cette coopération à l'avenir.

## Annexe 1: Définition des régions de comparaison

Pour des raisons liées à la disponibilité des données, la délimitation géographique des régions retenues pour la comparaison de la performance économique dans le cadre de cette étude n'est pas toujours identique à la définition préconisée par la région métropolitaine elle-même. Les régions saisies dans les banques de données BAK ne se différencient pas pour tous les pays selon les échelons régionaux les plus bas, mais se limitent dans certains cas au niveau NUTS 2<sup>29</sup>. Afin d'expliquer les résultats obtenus, les régions de comparaison sont décrites ci-dessous sous la forme utilisée pour les analyses de BAK (dans l'ordre du tableau 1.6).

Région de comparaison	Composition selon définition BAK	Composition officielle de la région métropolitaine, dans les cas où cette information est disponible	Motivation du choix
<b>Paris</b>	Ile-de-France	<p>Une différenciation est opérée entre l'« unité urbaine », l'« aire urbaine » et la « Région Ile-de-France ». Les deux premières entités sont définies par l'Institut National de la Statistique (INSEE) sur la base de la continuité de la zone bâtie, respectivement des mouvements pendulaires.</p> <p>La « région » d'Ile-de-France correspond à une entité politique et se compose de huit Départements. Elle se subdivise en outre en une « petite couronne » autour de la ville de Paris et en une « grande couronne » extérieure.  <a href="http://www.iledefrance.fr/">http://www.iledefrance.fr/</a></p>	<p>Sur le plan de la population, l'Ile-de-France se situe entre l'« aire urbaine » qui est un peu plus grande et l'« unité urbaine », un peu plus petite. Elle est fréquemment reprise dans le cadre d'autres comparaisons.</p>
<b>London</b>	Greater London	<p>La région de London désigne généralement le « Greater London » composé de 32 « boroughs ».</p> <p>Il existe en outre la « Greater London Urban Area », un territoire défini par l'Office de la statistique sur la base des mouvements pendulaires.  <a href="http://www.london.gov.uk/">http://www.london.gov.uk/</a></p>	<p>La qualité hétérogène de la « Greater London Urban Area » l'exclut de prime abord en tant que région de comparaison. En revanche, la « Greater London » est clairement délimitée et se prête donc à la comparaison. Concernant les chiffres de population, les deux zones sont assez proches l'une de l'autre, puisque la différence représente moins d'un million d'habitants.</p>

<sup>29</sup> NUTS (Nomenclature des unités territoriales statistiques) désigne une systématique permettant une identification et une classification claires des unités administratives de l'Union européenne. Il existe quatre niveaux hiérarchiques régionaux (NUTS 0, 1, 2 et 3) ; NUTS 0 désigne les Etats et NUTS 3 la plus petite unité administrative régionale (circonscriptions, cantons, Départements).

<b>Randstad</b>	Provincie Zuidholland Provincie Noordholland Provincie Utrecht Provincie Flevoland	La définition officielle correspond à la définition de BAK. <a href="http://www.regio-randstad.nl/">http://www.regio-randstad.nl/</a>	
<b>Milano</b>	Provincia Milano	Il existe diverses définitions du territoire couvert par la zone « Milano Metro- poli ». La « Provincia Milano » est parfois mentionnée ( <a href="http://www.asnm.com/asmm_ita/index.php">http://www.asnm.com/asmm_ita/index.php</a> ), tandis que d'autres sources ( <a href="http://www.mir.brandenburg.de/cms/media.php/lbm1.a.3772.de/Cazzani.pdf">http://www.mir.brandenburg.de/cms/media.php/lbm1.a.3772.de/Cazzani.pdf</a> ) soulignent que la région métropolit. dépasse les frontières de la province.	Du fait de cette situation de départ peu claire, la délimitation selon les frontières de la province semble la plus judicieuse.
<b>Wien</b>	Bundesland Wien Bundesland Niederösterreich Bundesland Burgenland	Le territoire choisi par BAK correspond à la « Vienna Region ». <a href="http://www.viennaregion.at">http://www.viennaregion.at</a>	Le Bundesland Wien coïncide avec les frontières de la ville de Vienne. Une délimitation aussi étroite ne conviendrait pas au caractère d'une région métropolitaine, c'est donc l'Est de l'Autriche avec les Bundesländer Niederösterreich et Burgenland qui a été choisi comme région de comparaison.
<b>München</b>	SK München, LK München, LK Starnberg, LK Dachau, LK Fürstfeldbruck, LK Ebersberg LK Freising, LK Erding	Outre les collectivités territoriales saisies par BAK, la région métropolitaine de München comprend également le Landkreis Landsberg am Lech. <a href="http://www.ihk-muenchen.de/internet/mike/ihk_merkblaetter/-metropolregion_muenchen.pdf">http://www.ihk-muenchen.de/internet/mike/ihk_merkblaetter/-metropolregion_muenchen.pdf</a>	L'état des données disponibles ne permet pas de tenir compte du LK Landsberg am Lech.
<b>Stuttgart</b>	SK Stuttgart, LK Esslingen, LK Böblingen, LK Göppingen, LK Ludwigsburg, LK Rems-Murr-Kreis SK Heilbronn, LK Heilbronn LK Tübingen LK Reutlingen	La « Region Stuttgart » se compose des Kreis de Stuttgart, Esslingen, Böblingen, Göppingen, Ludwigsburg et Rems-Murr-Kreis.  La région métropolitaine de Stuttgart dépasse ce cadre puisqu'elle comprend en outre le Stadtkreis Heilbronn et certaines parties des Landkreis de Heilbronn, Tübingen (presque entièrement), Reutlingen (environ 1/3 du territoire, notamment la ville de Reutlingen), Freudenstadt (partie réduite du territoire), Calw (environ 1/3), Enzkreis (partie réduite) et Ostalbkreis (partie réduite). <a href="http://www.region-stuttgart.org/vrs/main.jsp?navid=402">http://www.region-stuttgart.org/vrs/main.jsp?navid=402</a>	La région métropolitaine de Stuttgart ne se prête pas à une représentation sur la base des Kreis, car elle est traversée de structures plus fines. Il est donc impossible de la faire intervenir dans l'analyse à l'aide de données au niveau des Kreis. Dans le but de disposer de données approximatives, la comparaison

			se base sur la « Region Stuttgart » et les Kreis qui appartiennent en grande partie à la région métropolitaine.
<b>Espace Lémanique</b>	Départ. Ain Départ. Haute Savoie Cantons de Genève, de Vaud et du Valais	La composition correspond à la définition de BAK. <a href="http://www.conseilduleman.org">http://www.conseilduleman.org</a>	
<b>Øresund</b>	Bornholms amt Frederiksborg amt Roskilde amt Vestsjællands amt Storstrøms amt København og Frederiksberg kommun. Københavns amt Sydsverige	Du côté danois, la région métropolitaine Øresund correspond à la définition de BAK, tandis que <a href="#">Skåne län</a> s'y ajoute du côté de la Suède. <a href="http://www.oresundskomiteen.dk">http://www.oresundskomiteen.dk</a>	Du côté suédois, les données ne sont disponibles que pour la région NUTS 2 de Sydsverige, incluant également la province de Skåne ainsi que Blekinge qui n'appartient pas à la région métropolitaine Øresund.
<b>Regio insubrica</b>	Cantone Ticino Provincia di Verbanco-Cusio-Ossola Provincia di Como Provincia di Varese	La composition correspond à la définition de BAK. <a href="http://www.regioinsubrica.org/">http://www.regioinsubrica.org/</a>	
<b>Metropolregion Rhein-Neckar</b>	LK Germersheim, LK Südl. Weinstrasse, LK, Bad Dürkheim, LK Rhein-Pfalz-Kreis, LK Frankenthal, Stadt Landau, Stadt Ludwigshafen, Stadt Neustadt, Stadt Speyer SK Mannheim, SK Heidelberg, LK Rhein-Neckar Kreis LK Neckar-Odenwald-K. LK Main-Tauber Kreis	LK Germersheim, LK Südl. Weinstrasse LK, Bad Dürkheim, LK Rhein-Pfalz-Kreis, LK Frankenthal, Stadt Landau, Stadt Ludwigshafen, Stadt Neustadt, Stadt Speyer SK Mannheim, SK Heidelberg, LK Rhein-Neckar Kreis LK Neckar-Odenwald-Kreis, Stadt Worms, LK Bergstrasse <a href="http://www.rhein-neckar-dreieck.de/">http://www.rhein-neckar-dreieck.de/</a>	Vu l'état des données disponibles, la prise en compte du Landkreis de Bergstrasse et de la ville de Worms n'est pas possible.  Pour tenir compte du Kreis de Neckar-Odenwald, il a fallu intégrer également le Kreis Main-Tauber qui ne fait pas partie de la région métropolitaine.

<b>Lyon</b>	Département du Rhône	<p>Le « Grand Lyon » se compose de 55 communes des alentours de Lyon et constitue une partie de Département du Rhône. <a href="http://www.grandlyon.com">http://www.grandlyon.com</a></p> <p>En revanche, la « Région urbaine de Lyon » comprend l'ensemble du Département du Rhône ainsi que certaines parties des Départements de la Loire, de l'Ain et de l'Isère. <a href="http://www.regionurbainedelyon.fr">http://www.regionurbainedelyon.fr</a></p>	Les Départements sont assimilés en France au niveau NUTS 3. Comme les données ne permettent pas de délimitation plus fine et que la « Région urbaine de Lyon » n'englobe qu'une petite partie des Départements de la Loire, de l'Ain et de l'Isère, la définition de la région métropolitaine retient uniquement le Départ. du Rhône.
<b>Nürnberg</b>	SK Nürnberg SK Schwabach SK Fürth, SK Erlangen LK Weissenburg-Gunz. LK Roth LK Nürnberger Land LK Fürth LK Erlangen-Höchstadt SK Ansbach LK Ansbach LK Neust./Aisch-Bad W. LK Forchheim SK Bamberg LK Bamberg SK Bayreuth LK Bayreuth LK Kulmbach	SK Nürnberg SK Schwabach SK Fürth, SK Erlangen LK Weissenburg-Gunzenhausen LK Roth LK Nürnberger Land LK Fürth LK Erlangen-Höchstadt SK Ansbach LK Ansbach LK Neustadt/Aisch-Bad Windsheim LK Forchheim SK Bamberg, LK Bamberg SK Bayreuth , LK Bayreuth, SK Amberg, LK Amberg-Sulzbach LK Neumarkt i.d.Oberpfalz <a href="http://www.metropolregion.nuernberg.de/">http://www.metropolregion.nuernberg.de/</a>	L'état des données disponibles ne permet pas de tenir compte des Kreis Amberg, Amberg-Sulzbach et Neumarkt i.d. Oberpfalz.  Afin d'intégrer le Stadt- und Landkreis Bayreuth, il a fallu tenir compte également du Landkreis Kulmbach qui appartient certes au réseau métropolitain, mais non à la zone centrale de la région métropolitaine.
<b>Zürich</b>	Kanton Zürich	<p>La région métropolitaine de Zürich a été définie comme telle par l'Office fédéral de la statistique sur la base des mouvements pendulaires. Elle se compose de 11 agglomérations situées dans 7 cantons. <a href="http://www.statistik.zh.ch/raum/wira/indikator.php?p=3&amp;KartNr=1">http://www.statistik.zh.ch/raum/wira/indikator.php?p=3&amp;KartNr=1</a></p> <p>La « Greater Zürich Area » se définit comme espace économique dépassant largement la région métropolitaine. <a href="http://www.greaterzuricharea.ch/">http://www.greaterzuricharea.ch/</a></p>	Comme l'analyse de la région métropolitaine de Zürich exigerait des données au niveau des communes et que la « Greater Zürich Area » ne connaît pas de délimitation territoriale claire, c'est le canton de Zürich qui a été retenu pour la comparaison.

## Annexe 2: Glossaire des indicateurs économiques

**Produit intérieur brut (PIB)**, nominal/réel : Le PIB aux prix du marché correspond à la valeur en espèces de tous les biens et services produits dans le pays, après déduction de la valeur des biens entrant dans le processus de production comme prestations préalables. Il est calculé – à partir de la valeur ajoutée aux prix de production de tous les secteurs économiques – en ajoutant les impôts sur les biens et en retranchant les subventions reçues. Le PIB est calculé aux prix de l'année concernée (prix nominal) et en prix constants (prix réel). L'évolution économique réelle est représentée en prix constants au fil du temps, donc indépendamment de toute influence des prix. Cette correction de l'influence des prix vise à déterminer l'évolution des quantités par le passé.

**Valeur ajoutée brute**, nominale/réelle : La valeur ajoutée brute aux prix de production se rapporte aux opérations économiques réalisées, dans un territoire délimité, par certains secteurs ou par l'économie nationale (concept intérieur). Elle indique – après déduction de toutes les prestations préalables – tous les biens et services produits, évalués aux prix de production, et représente ainsi la valeur ajoutée du travail aux prestations préalables. Pour schématiser, cette valeur peut aussi être désignée comme la somme des salaires et des bénéfices réalisés. La valeur ajoutée brute est calculée aux prix de l'année concernée (prix nominal) et en prix constants (prix réel). L'évolution de la valeur ajoutée est figurée en prix constants au fil du temps, indépendamment de toute influence des prix.

**Personnes actives occupées** : Les personnes actives occupées, dans cette étude, sont les personnes qui travaillent pendant au moins une heure par semaine dans une région, peu importe leur lieu d'origine. Une personne qui habite en Alsace et travaille dans le Bade est considérée comme une personne occupée dans le Bade. Elle contribue au produit intérieur brut badois (principe territorial). Les statistiques qui utilisent la notion d'actifs ne recensent qu'une fois chaque personne.

**Taux d'occupation (sur la population)** : Quote-part des personnes actives occupées dans l'économie nationale (régionale) à la population résidente permanente du territoire concerné. Ce chiffre renseigne sur l'exploitation faite du potentiel de travail et sur l'intégration de la population dans le processus du travail au sein de la région.

**Qualification de la main-d'œuvre** (niveau de formation primaire, secondaire et tertiaire) : dans le cadre de son enquête (Labour Force Survey), Eurostat fournit des statistiques portant sur la qualification de la main-d'œuvre, en faisant la distinction entre un niveau primaire, secondaire et tertiaire. Le niveau de formation tertiaire est le plus élevé. Elle comprend la formation supérieure spécialisée et professionnelle, les écoles supérieures spécialisées, les établissements d'enseignement supérieur technologique, les universités et les écoles supérieures. Le niveau de formation secondaire comprend les écoles de degré diplôme, l'apprentissage, l'école de maturité et l'école normale. Le niveau de formation primaire est le moins élevé et comprend toutes les qualifications non comprises dans le niveau tertiaire et secondaire.

**Temps de travail effectif** : Correspond à la durée moyenne du travail accompli par année, majorée des heures supplémentaires et après déduction des absences par personne active occupée. Le volume de travail s'obtient en multipliant le total des personnes occupées par le

temps de travail annuel moyen.

**Productivité horaire**, nominale/réelle : La productivité horaire permet de mesurer la productivité d'une zone économique. On l'obtient pour l'ensemble des secteurs économiques en divisant le produit intérieur brut par le total des heures travaillées. La productivité horaire nominale concernant une branche est déterminée en tant que quotient résultant de la valeur ajoutée nominale et du total des heures travaillées de la branche. La productivité horaire réelle pour l'ensemble des secteurs économiques et les différentes branches est calculée de manière similaire, le numérateur étant constitué de valeurs réelles.

**Purchasing Power Parities (PPP)** : Pour garantir la comparabilité des régions examinées en dépit des frontières, BAK Basel Economics a d'abord converti en USD les données sur la création de valeur ajoutée recueillies dans chaque devise nationale, puis leur a appliqué des taux de change corrigés en fonction du pouvoir d'achat (purchasing power parities, PPP). A titre d'exemple, pour exprimer la valeur de production en USD d'un produit initialement évalué en CHF, on n'utilise pas la relation définie sur le marché des devises mais un taux de change spécifique aux produits. Ce taux de change, corrigé du pouvoir d'achat, présente l'avantage pour les comparaisons transfrontalières, par rapport au cours de devises, d'un relatif évitement des distorsions en filtrant concrètement, parmi les nombreux facteurs agissant sur le cours des devises, ceux qui n'ont pas d'incidence sur la valeur ajoutée de la branche. Le taux de change corrigé en fonction du pouvoir d'achat reflète globalement le rapport entre le prix à la production, évalué en devises nationales, d'un produit identique dans les pays A et B. Les données utilisées dans le rapport se fondent sur les relations calculées en 1997 (PPP 1997). Si le même calcul est effectué et pondéré pour tous les produits et services d'une branche, on obtient le taux de change corrigé en fonction du pouvoir d'achat de la branche en 1997. Et si l'on procède de la même manière pour toutes les branches, on obtiendra le taux de change corrigé en fonction du pouvoir d'achat pour le PIB. Sur demande du commettant les données corrigées en fonction du pouvoir d'achat en USD ont été converties en Euro (avec le taux de change Euro/USD de 2004).